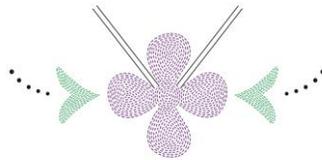


National Inquiry into
Missing and Murdered
Indigenous Women and Girls



Enquête nationale
sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées

**Enquête nationale sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées
Processus de collecte de la vérité - Première partie
Audiences publiques
Maliotenam/Uashat mak Mani-Utenam, Québec
Salle communautaire Teueikan Mani-Uteman**



PUBLIC

**Mardi, 28 novembre 2017
Volume public No. 33:**

**Denise Fontaine, Edmond Jourdain & Jeanne d'Arc Vollant,
En relation avec Anne-Marie Jourdain;**

**Jérôme Mesténapeo, Agnes Poker, Charles Mark, Christine
Lalo, Mary Mark, Thérèse Lalo & Alice Lalo Tenegan,
En relation avec Chantale Mark**

INTERNATIONAL REPORTING INC.
41-5450 Canotek Road, Ottawa, Ontario, K1J 9G2
E-mail: info@irri.net – Phone: 613-748-6043 – Fax: 613-748-8246

II
COMPARUTIONS

Assemblée des premières nations	Non-comparution
L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL)	Non-comparution
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle	Non-comparution
Conseil des Anicinabek de Kitcisakik	Non-comparution
Directeur des poursuites criminelles et pénales	Me Anny Bernier
Gouvernement du Canada	Me Marie-Ève Robillard, Me Anne McConville, Me Nancy Azzi
Gouvernement du Québec	Non-comparution
Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam (ITUM)	Me Anne-Marie Gauthier Me Thomas Dougherty
Naskapi Nation of Kawawachikamach	Non-Comparution
Pauktuutit Inuit Women of Canada, Saturviit Inuit Women's Association of Nunavik, Ottawa Inuit Children's Centre	Non-Comparution
Femmes autochtones du Québec	Me Rainbow Miller
Regroupement Mamit Innuat	Me Anne-Marie Gauthier Me Thomas Dougherty
Les Résidences oblates du Québec	Me Marie-Pier Gagnon Nadeau

III

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Volume public No. 33 Remarques préliminaires	1
Première audience	9
Témoins: Denise Fontaine, Edmond Jourdain, Jeanne d'Arc Vollant En relation avec Anne-Marie Jourdain Témoignages entendus par la Commissaire en chef Marion Buller et les Commissaires Michèle Audette et Brian Eyolfson Avocat de la commission: Fanny Wylde Grand-mères, aînés, gardiens du savoir: Anne-Marie André Pénélope Guay, Evelyne St-Onge Greffier: Jean-Luc Dorion Registraire : Bryan Zandberg	
Deuxième audience:	58
Témoins: Jérôme Mesténapeo, Agnes Poker, Charles Mark, Christine Lalo, Mary Mark, Thérèse Lalo, Alice Lalo Tenegan En relation avec Chantale Mark Témoignages entendus par la Commissaire en chef Marion Buller, les Commissaires Michèle Audette et Brian Eyolfson Avocat de la commission: Alain Arsenault Grand-mères, aînés, gardiens du savoir: Pénélope Guay, Evelyne St-Onge Greffier: Jean-Luc Dorion Registraire : Bryan Zandberg	

IV

LISTE DES PIÈCES

NO.	DESCRIPTION	PAGE
<p>Témoins: Denise Fontaine, Edmond Jourdain, Jeanne d'Arc Vollant Pièces (code : P01P07P0201)</p>		
1	PDF (pièce numérique) comprenant deux images d'Anne-Marie Jourdain	54
<p>Témoins: Jérôme Mesténapeo, Agnes Poker, Charles Mark, Christine Lalo, Mary Mark, Thérèse Lalo, Alice Lalo Tenegan Pièces (code: P01P07P0202)</p>		
1	« Night letter » adressée à l'Abbé H. Allen, directeur du Service Social Saguenay de la part d'Alexis Joveneau, missionnaire O.M.I.	109
2	Lettre de réponse du 6 mai 1963 du Service Social du Saguenay au Rév. Père Alex Joveneau	109
3	Lettre du 26 juillet 1963 au Rev. Father H. Allen de la part de Patrice Maurice, Jr.	109
4	Mémoire « Ka Atanakaniht : La déportation des Innus de Pakuashipi (Saint Augustin) » par Laurent Jérôme, apparu dans la revue <i>Recherches amérindiennes au Québec</i> , volume 41, numéro 2-3 2011, pp 175-184	109
5	** ORDONNANCE DE NON PUBLICATION ** Copie de la documentation médicale demandée par Mme Christine Lalo à propos de Chantale Mark, requête datée du 03-10-2014	110

V

AVERTISSEMENT

L'utilisation de crochets [] dans cette transcription indique que des modifications ont été apportées à la transcription certifiée afin de remplacer l'information jugée inaudible ou indéchiffrable par le transcripateur original, lequel a travaillé à partir de l'interprétation des séances publiques. Vu que des problèmes de l'ordre technique sont survenus lors de l'interprétation de certains témoignages, le texte a été complété en écoutant l'enregistrement audio-visuel original de l'instance. Ces modifications ont été faites par M. Stéphane Canapé, qui parle la langue innue et travaille au sein de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées en tant qu'adjoint à la Commissaire Michèle Audette. Les corrections ont été apportées par M. Canapé du 1er au 6 mai, 2018 à Wendake, Québec.

1 Maliotenam, Québec

2 --- L'audience débute mardi, le 28 novembre à 9h12

3 **M. LOUIS GEORGE FONTAINE:** (Langue
4 autochtone parlée).

5 **Mme JEANNETTE VOLLANT:** Bonjour. Bonjour,
6 tout le monde. J'espère que ça va bien. Nous deux, nous
7 autres, ça va bien, là. Nous sommes allés à la cérémonie
8 du feu sacré ce matin et puis ça nous a donné beaucoup
9 d'énergie. Nous en avons besoin parce que c'est un gros
10 travail que l'on fait devant vous pendant les jours qui
11 vont suivre. On a déjà commencé et puis ça va continuer
12 durant toute la semaine jusqu'à vendredi.

13 Je demanderais aux gens de s'installer parce
14 que nous allons commencer immédiatement pour ne pas être
15 trop en retard dans l'horaire, mais il y a toujours
16 « *Indian time* » aussi. Ça c'est un incontournable. On
17 peut pas changer ça, on dirait.

18 Bon, je vais demander à Grégoire de faire la
19 prière d'ouverture ce matin.

20 **M. GRÉGOIRE CANAPE:** (Langue autochtone
21 parlée).

22 **(PRIÈRE D'OUVERTURE)**

23 **M. GRÉGOIRE CANAPE:** Après m'avoir adressé
24 au créateur, j'ai parlé dans ma langue. Excusez pour ceux
25 qui ne comprennent pas, mais le message ne s'adressait pas

1 à vous. C'était vraiment une requête que je fais au
2 créateur. Et pour en faire une histoire courte, j'ai
3 demandé au créateur qu'ils nous accompagne, qu'il
4 accompagne les gens qui vont témoigner, qu'il accompagne
5 aussi les gens qui sont partis dans l'autre monde, parce
6 qu'encore une fois ce matin, je vois encore des chaises
7 vides et à chaque fois que je vois une chaise vide, pour
8 moi ça représente qu'il y a un esprit qui est là.

9 Ce matin, au *Sunrise Ceremony*, j'étais en
10 retard, mais je pouvais pas utiliser les termes « *Indian*
11 *time* » parce que pour moi, le terme « *Indian time* »
12 commence au levée du soleil. Mais je me suis dit, c'est
13 correct, je vais y aller. Il y a d'autres monde qui vont
14 le faire, la cérémonie.

15 Tout ça pour vous dire que sur cette terre,
16 oui, on peut faire des choses, mais s'il y a des choses,
17 des inconvénients qui arrivent, il y en a d'autres qui
18 peuvent le faire, ne pas penser « Parce que je ne serai pas
19 là, ça se fera pas. »

20 Et quand j'ai vu ce matin en arrivant, je me
21 suis dit, pendant que j'étais là, il y avait un monsieur
22 devant le feu sacré qui priait. Je me suis dit, « Eh bien,
23 j'étais en retard ce matin. C'est correct. » Mais non,
24 j'étais pas en retard. On a commencé la cérémonie comme
25 ça. Ça été très bien.

1 Et j'ai le goût de vous raconter ce matin
2 l'histoire que j'ai racontée. Après que le créateur a fait
3 la terre et tout ce qu'on a ici sur terre, il disait, « Il
4 me semble qu'il manque quelque chose, mais où je vais les
5 mettre cette petite chose-là qui manque sur la terre qui va
6 faire profiter aux humains et tout le monde? » Il a
7 regardé. Il a vu le plus gros arbre qui existe sur la
8 terre, a dit, « Tiens, je vais mettre cette petite chose-là
9 dans les racines de cet arbre-là. » Le créateur a fait un
10 bond dans le futur. Il a dit, « Non, à un moment donné ils
11 vont faire des gros problèmes. Ils vont briser ce que j'ai
12 mis là. » Donc il a regardé encore. Il a regardé le lac
13 le plus profond qui existe sur cette terre. Il s'est dit,
14 « Bien, je vais le mettre là, comme ça personne ne pourra
15 le briser. » Et encore une fois, il a regardé en avant.
16 Il dit, « Non, peut-être un jour ils vont faire des
17 barrages et l'eau va rester stagnante et ça va briser
18 encore une fois cette chose-là que je veux mettre sur la
19 terre. » Là, il avait un problème. Où est-ce que je vais
20 le mettre?

21 Il a vu des humains passer, un homme et une
22 femme. Il a dit, « Tiens, je vais le mettre là. » Il a
23 regardé l'homme et la femme. Il a pris un peu de son
24 amour. Il est venu le déposer sur le cœur de l'homme et de
25 la femme. Il dit, « Je vais le mettre là. » C'est la

1 place la plus belle qui existe. C'est certain que dans
2 notre cœur il y a une partie de cet amour-là qui est encore
3 là.

4 Il y a eu des gens, des femmes surtout, dont
5 le feu était quasiment éteint et avec l'amour, les gens ont
6 réussi à raviver cet amour-là, ce feu, cette flamme-là.

7 Aujourd'hui, chacun de vous, pendant que
8 vous allez passer votre journée, n'oubliez pas que vous
9 avez cette flamme que vous avez à l'intérieur de vous.

10 J'ai cherché des mots et j'ai trouvé des
11 mots pour parler de ça. Amour, des fois, ça fait peur ou
12 des fois quand on dit « la pureté » ça fait peur. Donc
13 j'ai trouvé un mot, je pense, que tout le monde peut
14 utiliser. C'est le mot essentiel. Et quand on décortique
15 le mot essentiel, il y a le mot essence du ciel. Vous
16 l'avez tous aujourd'hui.

17 Si, aujourd'hui, vous voyez quelqu'un qui a
18 de la misère ou bien vous voyez quelqu'un qui semble avoir
19 de la misère, passez donc à côté de lui, tout simplement
20 une tape dans l'épaule, « *Kuei*, Bonjour ». C'est pas
21 grand-chose, mais essentiel. Ça va partir de ton cœur et
22 tu vas transmettre (Langue autochtone parlée). C'est pas
23 grand-chose. Tout le monde peut le faire. Tu peux le
24 faire à ton voisin. Faites-le à vos voisins. C'est pas
25 grand-chose, hein? Tout le monde était... voyez-vous,

1 avant qu'on fasse le geste, les gens s'accrochaient à mes
2 paroles. Les gens s'accrochaient à mes paroles, mais après
3 avoir fait cela, comment je dirais, ça délourdit un peu
4 l'atmosphère.

5 Sur ce, moi, je vous souhaite une bonne
6 journée et je vous aime. *Migwetch.*

7 **M. LOUIS GEORGE FONTAINE:** (Langue
8 autochtone parlée).

9 **(CHANT ET TAMBOURS)**

10 **Mme JEANNETTE VOLLANT:** Je demanderais à Mme
11 Pénélope Guay de venir. Elle a quelque chose à nous dire.

12 **Mme PÉNÉLOPPE GUAY:** Bonjour. *Kuei.* Bon
13 matin.

14 Alors je voulais vous parler un peu des
15 courtepointes que vous voyez suspendues. Il y en a aussi à
16 terre. Ces courtepointes-là ont été faites pour les
17 familles. On les appelle les courtepointes du réconfort.

18 Nous autres, à Québec, pendant cinq mois on
19 a travaillé pour sensibiliser la population, sensibiliser
20 les gens à c'est quoi l'Enquête nationale des femmes
21 assassinées et disparues. Pendant cinq mois, on s'est
22 promené un peu partout pour ramasser des... chaque carré
23 que vous voyez là a été fait avec amour. Chaque carré a
24 été précieux quand une femme faisait un dessin ou un homme,
25 il y mettait tout son amour et son cœur pour les familles.

1 Je pense que c'est important de le dire. Elles sont là
2 pour leur donner beaucoup d'amour parce que ça prend
3 beaucoup de courage, énormément, pour venir ici s'asseoir
4 et partager leur vie, partager leur souffrance.

5 Alors c'était ça un peu que je voulais vous
6 expliquer. Ces courtepintes-là c'est du réconfort.

7 Je vous remercie beaucoup et bonne journée.

8 **Mme JEANNETTE VOLLANT:** Merci, Pénélope.

9 Maintenant nous allons demander à la
10 Présidente des femmes autochtones du Québec, Mme Vivianne
11 Michel, à venir nous parler.

12 **M. LOUIS GEORGE FONTAINE:** (Langue
13 autochtone parlée).

14 **Mme VIVIANE MICHEL:** *Kuei*. (Langue
15 autochtone parlée).

16 Le créateur... je remercie le créateur qui
17 nous écoute à la réalisation de cette cérémonie
18 aujourd'hui, ceux qui ont été abusés, ceux qu'on a perdus.
19 Ceux qui ont été abusés... on sait pas maintenant où ils
20 sont rendus les disparus. Je suis très heureuse. Je suis
21 contente d'être en vie. Je suis contente d'être sur mon
22 territoire.

23 Ici, il y a l'esprit communautaire.

24 L'esprit est bon dans cette salle.

25 Je remercie le créateur. Nos demandes ont

1 été entendues. Les demandes d'avoir une commission
2 d'enquête ont été retenues. Je remercie le créateur pour
3 ça. Les espaces qu'on doit occuper parce qu'il y a des
4 femmes qui ont été portées disparues, parce qu'il y a des
5 femmes dont on ne sait absolument rien, où est-ce qu'elles
6 sont, parce qu'aussi quand on parle de violence, il y a des
7 impacts vraiment majeurs sous toutes ses formes, la
8 violence sous toutes ses formes.

9 Je remercie la Commission d'être là. Je
10 veux inviter quand même Michèle Audette parce qu'on est au
11 Québec. C'est la commissaire du Québec. Je veux lui
12 offrir du tabac. (Langue autochtone parlée).

13 Alors tout va bien, alors je te remets ce
14 tabac-là. Ça c'est la médecine innue pour que notre
15 travail... pour que la Commission va mieux, pour qu'on
16 puisse atteindre l'objectif de cette Commission. C'est
17 important pour les femmes, pour nos hommes, pour nos
18 enfants.

19 Je pense qu'on doit occuper au maximum les
20 espaces qui nous sont donnés, nous permettent de dire les
21 choses, nous permettent de dénoncer, nous permettent de
22 dire que le système ne s'applique pas parce qu'on est des
23 Premières nations. C'est important de faire ressortir
24 toutes ces inégalités, ces iniquités, encourager les nôtres
25 à ce qu'on puisse remplir ces espaces pour notre propre

1 guérison et la guérison collective.

2 Merci.

3 **Mme JEANNETTE VOLLANT:** Merci à Mme Viviane
4 Michel. C'est une bonne amie à moi. Nous avons ri. Nous
5 avons pleuré. On a un gros lien entre nous deux.

6 **M. LOUIS GEORGE FONTAINE:** (Langue
7 autochtone parlée). Un message très, très, très important.
8 On voit ici chaque personne a un cellulaire. Alors c'est
9 vraiment... c'est toujours un message qu'on diffuse pour la
10 bonne marche de l'audience, des audiences.

11 Les personnes qui peuvent ou qui ne veulent
12 pas, mettre sur le mode vibration peut-être pour un peu
13 aider les techniciens parce que c'est très dérangeant pour
14 les enregistrements qui se font. Alors à la demande des
15 techniciens, c'est bien important. (Langue autochtone
16 parlée). Mettez-les sur vibration pour la bonne marche.

17 Merci beaucoup.

18 **Mme JEANNETTE VOLLANT:** On va souhaiter la
19 bienvenue aux familles qui sont ici présentes et celles qui
20 vont venir aussi durant la journée, aux survivantes de la
21 violence qui viennent témoigner aujourd'hui. Bienvenue aux
22 aînés... elles sont là les aînées et puis il y en a dans la
23 salle aussi... et à toutes celles et ceux qui sont venus
24 écouter leur vérité aujourd'hui. Ce qu'ils vont dire,
25 c'est leur vérité. Alors nous allons... parce qu'à chaque

1 jour on va écouter des témoignages, trois témoignages par
2 jour et aujourd'hui nous commençons avec cette famille.

3 Maître, vous pouvez commencer.

4

5 **Première audience**

6 **Témoins: Denise Fontaine, Edmond Jourdain, Jeanne d'Arc**

7 **Vollant, en relation avec Anne-Marie Jourdain**

8 **Témoignages entendus par la Commissaire en chef Marion**

9 **Buller et les Commissaires Michèle Audette et Brian**

10 **Eyolfson**

11 **Avocat de la commission: Fanny Wylde**

12

13 **Me FANNY WYLDE:** Alors, bon matin, chers
14 commissaires. Il me fait plaisir de vous présenter la
15 toute première famille qui va rendre témoignage
16 aujourd'hui.

17 J'ai ici présent Denise Fontaine, ainsi que
18 M. Edmond Jourdain, ainsi que tout leur système de support
19 derrière eux qui sont ici pour les appuyer et supporter et
20 leur donner de l'amour. Bienvenue et merci d'accompagner
21 la famille. C'est très apprécié. C'est important.

22 Ils sont ici pour partager l'histoire de Mme
23 Anne-Marie Jourdain, qui a disparu en 1958 et qui est
24 toujours, à l'heure actuelle, disparue. On l'a jamais
25 retrouvée.

1 Avant de leur laisser parole, je vais
2 demander à Monsieur le registraire d'assermenter les
3 témoins. Les deux témoins désirent prêter serment avec une
4 Bible. Merci.

5 **M. BRYAN ZANDBERG:** Bonjour, Denise.

6 **Mme DENISE FONTAINE:** Bonjour.

7 **M. BRYAN ZANDBERG:** Est-ce que vous jurez de
8 dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité, que
9 Dieu vous soit en aide?

10 **Mme DENISE FONTAINE:** Absolument, au
11 meilleur de ma connaissance.

12 **M. BRYAN ZANDBERG:** Merci beaucoup.

13 Et Edmond, vous pouvez rester assis.

14 D'accord, ça va. Monsieur, est-ce que vous jurez de dire
15 la vérité... on va recommencer.

16 **M. EDMOND JOURDAIN:** (Langue autochtone
17 parlée).

18 **M. BRYAN ZANDBERG:** Merci beaucoup.

19 **Me FANNY WYLDE:** Donc, avis aux commissaires
20 ainsi qu'au grand public. Mme Fontaine ici rendra
21 témoignage en français, M. Jourdain en langue innue. Donc
22 au niveau des techniciens, il y a des casques d'écoute et
23 un service d'interprétation. Merci.

24 Donc je vais d'abord commencer en vous
25 demandant à toi, Denise, et à Edmond de vous présenter, de

1 nommer l'endroit de votre communauté, d'où vous venez,
2 ainsi que quelle est votre relation avec Mme Anne-Marie
3 Jourdain.

4 **Mme DENISE FONTAINE (par l'intermédiaire**
5 **d'un interprète):** C'est beau. Bonjour, tout le monde.
6 Kuei. (Langue innue parlée). Denise Fontaine.

7 Je viens de [Pessamit] On va parler de ma
8 mère. Elle s'appelait Anne-Marie Jourdain. Son surnom
9 c'était Anmalis (phon.) Ma famille vient de Sept-Îles,
10 Uashat. Son père c'était George Jourdain. C'est mon oncle
11 qui est assis devant moi. C'est le dernier oncle dans la
12 famille du côté de ma mère. Mon grand-père Opigan (phon.),
13 tout le monde le connaît. Il s'appelait Opigan, mon grand-
14 père. C'était un chasseur. C'était un trappeur, un
15 chasseur, mon grand-père. Ici, ce sont mes parents. Mon
16 grand-père est Opigan. Il s'est marié deux fois. Ce sont
17 les descendants de mon grand-père. C'était une famille
18 élargie également.

19 Mon oncle Edmond va vous raconter à quel
20 moment elle a disparu. Nous étions trois enfants. Et du
21 côté de ma mère, mon frère s'appelait Roger Roch. Il est
22 décédé en 2015. Il avait 62 ans. Il est né en 1953. Moi,
23 je suis née en 1955. [J'ai une sœur,] Jeanne d'Arc
24 Vollant, elle est née en 1957. Alors c'était le dernier
25 enfant de ma mère, [Jeanne-d'Arc Vollant].

1 À l'automne, probablement au mois de
2 novembre, ma mère, elle est disparue au mois de novembre,
3 [Je vais laisser mon oncle vous parler de leur histoire en
4 innu]. Il va nous raconter l'histoire de la disparition.
5 Ils ont participé à la recherche. Il y a plusieurs Innus
6 qui ont participé. Elle a disparu. Souvent, quand ça
7 allait mal, il y avait une sorte de fraternité
8 communautaire. Il y avait plusieurs Innus qui ont
9 participé à la recherche de ma mère.

10 Je vais donner la parole à mon oncle [afin
11 qu'il se présente] et il va commencer à nous raconter
12 l'histoire de la disparition de ma mère.

13 **Me FANNY WYLDE:** Juste un instant avant de
14 laisser la parole à M. Jourdain. J'aimerais produire les
15 photos d'Anne-Marie Jourdain auprès des commissaires.
16 Elles sont également affichées sur le grand écran.

17 Donc, allez-y, Monsieur Jourdain.

18 **M. EDMOND JOURDAIN (par l'intermédiaire d'un**
19 **interprète) :** [Je vous remercie tous d'être là aujourd'hui.
20 Quand on travaille comme ça (en pointant son cœur - NDLR)
21 C'est dur pour quelqu'un de parler de ces histoires. Ce
22 n'est pas drôle comme n'importe quelle histoire. C'est dur
23 aujourd'hui, ce sera dur pour moi aussi. C'est dur.
24 Alors je m'appelle Edmond Jourdain. Mon père s'appelle
25 George Jourdain et ma mère Marianne. Ils sont décédés. Mes

1 frères, quand mes parents sont décédés, j'étais le seul en
2 vie. Mon père s'est marié deux fois. On a le même père mais
3 une mère différente. C'est très dur pour moi. Je vais
4 commencer par raconter la disparition de ma grande sœur.
5 Aussi ma nièce qui est assise ici, j'ai deux nièces. Une
6 est décédée. J'ai aussi un seul neveu, il est décédé
7 aussi.]

8
9 [Ce que je trouve dur, j'ai perdu 3 membres de ma famille,
10 c'est dur. On était en forêt avec mon père, on était deux.
11 On approchait Décembre, mon père est sorti dehors un matin.
12 Il a regardé vers le bord de mer, il voyait un feu. Il
13 restait des pièges dans la forêt. Il ma dit : enlevons le
14 plus de pièges possible pis on reviendra à la maison. C'est
15 ce qu'on a fait, on est parti chacun de notre bord. On l'a
16 fait pendant 2 jours. On est retourné. On a dormi de
17 l'autre côté ensuite au chemin de fer pour embarquer dans
18 le train. C'est à ce moment qu'on entend que ma sœur a
19 disparue. Je croyais qu'elle serait déjà retrouvée, je m'en
20 occupais pas. En descendant du train, non c'est pareil. On
21 a dormi qu'une seule nuit à Maliotenam et on est reparti
22 avec mon père. Il y avait déjà du monde. Il y avait déjà
23 des gens là-bas. Les enfants de « Shakapien » ainsi que la
24 famille de Maliotenam qui était déjà là. Donc on cherche.
25 Les Innus étaient bons autrefois quand ils étaient en forêt

1 pour savoir depuis quand leurs parents était partis. Les
2 Innus savaient ça auparavant. Mon père est allé, il a
3 trouvé des traces. Il a touché la neige. Il a continué à
4 avancer, il savait vers où elle se dirige. Le chemin s'est
5 rendu loin en creusant avec les mains. Il s'est rendu
6 jusqu'à des long billots de bois. C'est à ce point là qui
7 perd les traces. Autour, il y a quelque uns qui creusent et
8 trouvent des traces de cheval, mais le sol est déjà dur.
9 Nous sommes allés à 3 endroits. (inaudible), ensuite au
10 bord du chemin et il y en avait qui allaient vraiment loin.
11 C'est comme ça que mon père faisait ses recherches. C'est
12 la dernière fois qu'on a vu les traces de ma sœur. Après 2
13 jours, on a trouvé un enfant. Le bois avait une position
14 (inaudible) Qui a déplacé le bois, ce n'est pas l'enfant.
15 Il était attaché comme s'il avait été trainé. C'était comme
16 une planche de plywood. C'était ce genre de bois là. Il y a
17 avait un tissu, c'était très étroit comme tissu comme pour
18 traîner. On a continué les recherches au même endroit
19 pendant longtemps. Les compagnons sont allés à une maison de
20 bucheron pour demander à faire des recherches l'autre côté
21 de la maison où on se disait que peut-être qu'il l'aurait
22 vu marcher. Mais ils n'ont pas voulu qu'il rentre dans la
23 maison ni aller faire des recherches à l'autre côté de la
24 maison. Il n'a pas voulu. Il y avait une seule police
25 montée ici, la police montée est allée faire des

1 recherches dans la maison des bucherons et il était
2 accompagné des gens qui faisaient les recherches. Je
3 n'étais pas là quand la police est entrée, tout le monde
4 continuait ses recherches. Un des bucherons est entré dans
5 la maison avec le policier, il essayait de lui bloquer le
6 chemin mais il n'a pas réussi.]

7 Noël approchait. C'était le 24
8 décembre environ [quand nous sommes retournés. Mon père
9 avait dit à certains de rentrer à la maison et de
10 s'entraider à la maison.] Nous avons dormi [une nuit
11 encore, c'était Noël à ce moment là. Un mois] après les
12 fêtes, nous allons retourner. Nous allons encore
13 rechercher. Après le mois décembre, nous avons continué à
14 faire des recherches.

15 Au printemps, on a ré-continué encore à
16 faire des recherches. Il y avait très peu de neige. Mon
17 père disait peut-être qu'on va retrouver le corps de ma
18 sœur quand la neige va fondre. [On a donc fait des
19 recherches pendant une semaine aux alentours.]

20 Alors les dernières traces qu'on a vues
21 c'était près d'une maison, mais les blancs qui étaient là,
22 les non-autochtones ont refusé qu'on fasse des recherches à
23 l'intérieur de la maison, [mon père avait déjà une
24 impression bizarre. Il disait : (inaudible) il pourrait y
25 avoir des bagarres.] Ils ne voulaient pas qu'on fasse de

1 recherche autour de la maison du bucheron.

2 [Aussi, là où l'enfant était couché, pas
3 loin nous avons trouvé une arme. (inaudible) l'arme est
4 proche du sentier/chemin Le policier n'a jamais demandé à
5 voir l'arme. Il n'en sait rien. On ne sait pas ce qui est
6 devenu de l'arme. En temps normal les policiers s'y
7 intéresse... Il y avait un papier, la police est allé là, il
8 n'y a plus de papier.] Il avait un .22, [c'est un petit]
9 fusil de .22. Le fusil de .22 également a disparu.

10 Nous, on avait de la difficulté. Avant ça,
11 nous avons un problème également de nourriture pour
12 participer à la recherche. [Ce n'est pas comme aujourd'hui
13 où les familles reçoivent de la nourriture pour les aider
14 dans leur recherche.] Mon père, toutes les recettes qu'il
15 avait prises lors de sa chasse pour vendre des fourrures a
16 tout investi à la recherche du corps de ma sœur. [Il a
17 gardé 3000 à quelque part] On n'avait rien d'appui, d'aide
18 de l'extérieur. [Personne nous a aidé sauf un grand magasin
19 en ville qui nous donnait de la nourriture.] J'ai deux
20 sœurs qui se sont blessées, qui se sont suicidées.
21 Également, j'ai des cousins/cousines qui ont été assassinés
22 par un fusil.

23

24 Seulement trois mois qu'on ne voyait plus le
25 Métis et il est déjà sur le territoire.

1 Mon petit-fils a fait de mauvaises choses, [il se promenait
2 avec son arme... 2 ans ... Il est décédé il y a.. Il a tué des
3 membres de la famille. Mon petit fils... ca fait 2 ans, il
4 est encore ici (le Métis). Le premier ministre s'en fout.
5 Le premier ministre sen fout si on se tue.]

6 Le Métis a tiré sur mon petit-fils. Il l'a tué. Mes
7 enfants étaient... mes enfants buvaient ensemble et mes
8 enfants l'ont vu. Il avait pointé le fusil. [Il est parti
9 seulement 6 mois et il est revenu.]

10 Il y en a deux qui sont décédés par accident
11 d'auto. Je m'en souviens pas s'il y a eu une enquête là-
12 dessus.

13 Le Métis... je parle du Métis. Maintenant
14 il vend de la drogue à l'intérieur de la communauté. Si
15 c'est un Innu qui vendait de la drogue aux [gens et qu'il
16 tuait une personne, une blanche... On en entendrait parler.
17 Le premier ministre s'en occuperait. Il ne s'occupe pas de
18 nous...]

19 Peut-être tout a été écrit de mon
20 témoignage. C'est ma sœur qui a tous les écrits. Tout a
21 été écrit de mon témoignage. Je comprends qu'il se passe
22 quelque chose qui mèche pas.

23 J'ai vu les traces qui finissaient. Il y en
24 avait pas dépassé. Puis il y avait comme un fusil de
25 retrouvé aussi à côté aussi que l'enfant. L'enfant qui a

1 été retrouvé, le corps a été trainé. J'ai été voir. On
2 sait pas de quoi qu'il est décédé cet enfant-là. Ça n'a
3 jamais été conté. Il est tu mort dans la paix? Je sais
4 que l'enfant, il [ne] s'est [pas] trainé tout seul. Où il
5 a trouvé le plywood pour se trainer? Il a fait comme trois
6 pieds. Qui trainerait un enfant de même? Le plywood, il y
7 avait comme un tissu. [D'où venait le tissu?] Il y avait
8 comme un tissu qui était déchiré en deux. L'enfant a été
9 trainé. Si l'enfant a été trainé, c'est sûr qu'il y aurait
10 des déchirures de son linge. C'est comme ça que je
11 comprends maintenant.

12 C'est le temps de vous le dire ce qui s'est
13 passé de l'histoire de ma grande sœur qui a disparu dans le
14 bois. Il y a eu un tracé du sentier. C'est très dur
15 parfois. Tu contes une affaire, personne t'écoutes. Tout
16 le monde a des douleurs. On veut discuter. C'est pas
17 facile.

18 On m'a demandé de venir en avant, puis j'y
19 vais. C'est le temps que je dise ces choses-là. Je suis
20 pas à l'aise avec ça.

21 Maintenant cette personne-là vend de la
22 drogue dans notre communauté. C'est ma pensée. Le
23 gouvernement s'occupe pas de moi. J'ai beau crier, j'ai
24 beau crier, mais personne va s'occuper de nous, de notre
25 situation. [Le gouvernement] utilise sa tête, ses pensées.

1 Tout le savoir d'un Innu... les Innus savent
2 où le groupe va. Ils savaient [tout] dans ce temps-là.
3 Ils travaillaient avec leurs pensées, leur savoir.

4 Je vous remercie. C'est ça qui s'est passé.

5 Je sais que le groupe a sûrement fait
6 rentrer quelqu'un dans la maisonnée. Nous, on a fait de la
7 recherche aux alentours. Peut-être qu'elle est dans le
8 bois. On a tout fouillé.

9 C'est tout ce que je peux dire. Merci de
10 m'avoir écouté. Je souhaite votre bien-être à vous tous.

11 J'ai de la peine. J'ai de la douleur. J'en
12 ai des petits-enfants qui sont en prison. Il y a eu comme
13 des batailles. Ils ont chicané quelqu'un. Je trouve ça
14 dur.

15 Tout le monde aime ses frères et sœurs.
16 Regardez l'enfant qui est juste à côté. Ils n'ont pas
17 retrouvé l'enfant avec les traces sur la neige. Comment on
18 peut retrouver un corps qui est peut-être enterré?

19 Il parle encore du plywood. Mon père, il a
20 toujours attendu qu'on retrouve le corps. Partout, il y a
21 eu des attentes qu'on retrouve le corps. Mon père, c'est
22 ça qu'il attendait. Peut-être qu'elle a été amenée
23 ailleurs.

24 Je vous aime.

25 **Me FANNY WYLDE:** Merci, Monsieur Jourdain.

1 Donc, Denise, j'aimerais qu'on prenne
2 quelques pas derrière et j'aimerais te poser quelques
3 questions, si tu permets.

4 Je comprends que t'étais très, très jeune au
5 moment des événements. Est-ce que tu peux nous raconter de
6 ce que tu sais des circonstances de la disparition de ta
7 mère?

8 **Mme DENISE FONTAINE:** Oui, effectivement,
9 j'étais très jeune. En '55... je suis née en '55. La
10 disparition de ma mère, probablement à la fin de 1957,
11 début '58. De ce que je sais comme histoire, effectivement
12 ma mère se trouve à être au Lac Saint-Anne, qui est non
13 loin dans les territoires de la communauté... vous prenez
14 le chemin de Port-Cartier, puis en montant vers les
15 territoires et non loin du Lac Saint-Anne.

16 Là, de ce que je sais, il y avait des
17 bucherons non-autochtones qui opéraient dans le territoire
18 et que quelques autochtones travaillaient pour cette
19 compagnie-là qui opérait en haut du territoire.

20 Moi, de ce que je sais, effectivement il y
21 avait un campement des bucherons et puis des abatteurs du
22 campement, mais que les autochtones ne demeuraient pas au
23 campement. De ce que je sais, quelques autochtones
24 travaillaient pour cette compagnie-là. Probablement que M.
25 Xavier Grégoire... donc, pour situer un peu l'histoire de

1 ma mère, un matin, celle-ci décide d'aller vérifier les
2 pièges à castors et aller trapper, accompagnée d'un jeune
3 garçon de 12 ans qui est le fils de M. Xavier Grégoire. Ma
4 mère part faire les pièges et tout ça.

5 Entre temps qu'ils partent, c'était une
6 journée probablement comme aujourd'hui, très beau,
7 ensoleillée et tout ça. Il y avait rien qui disait qu'il
8 allait y avoir une tempête ou pas dans cette journée-là.

9 Puis au campement, effectivement, il y a
10 plusieurs non-autochtones qui buchent dans le territoire.
11 Ceux-ci sont avec du matériel, des chevaux pour ramasser le
12 bois coupé, le descendre probablement ici à Sept-Îles et
13 tout ça.

14 Ça fait que de ce qu'on m'a dit, une tempête
15 se lève, beaucoup de neige. Il y a eu beaucoup de neige
16 Vers l'heure probablement du souper ou à la fin de la
17 journée, ces deux personnes-là ne reviennent plus au
18 campement, ne reviennent plus à leur tente puis tout ça.
19 Ça fait que le monde s'inquiète, les parents du jeune
20 garçon, de ma mère qui n'est pas revenue, la tempête. Il
21 faisait une grosse tempête, beaucoup de neige. Le jeune
22 garçon, apparemment qu'il n'était pas habillé pour
23 affronter une tempête, probablement que ma mère aussi.

24 Ça fait que ces personnes-là disparaissent,
25 les deux personnes, ma mère et le jeune garçon de 12 ans.

1 Je sais pas s'ils ont cherché ces personnes-là durant la
2 tempête. Je penserais pas. Probablement qu'ils ont
3 attendu que la tempête se calme pour faire des recherches.

4 Ça fait qu'à un moment donné, la disparition
5 a peut-être eu lieu au mois de novembre dans l'année 1957.
6 Plusieurs personnes sont alertées qu'il y a des gens qui
7 ont rentré dans le bois et puis ils sont pas revenus, dont
8 ma mère et le jeune garçon.

9 Quelque temps dans la semaine, les
10 recherches se font. Aucune... avec la neige qui avait
11 tombé et tout ça, certains autochtones savent comment
12 fouiller, comment chercher des traces, comment essayer de
13 retracer où ma mère a été avec le jeune homme, le jeune
14 garçon et puis tout ça. Quelques semaines... quelques gens
15 de la communauté ici ont participé à ces recherches-là.

16 De ce que je sais, lors des recherches et
17 tout ça, dans le campement des non-autochtones, durant les
18 recherches, ces gens-là n'ont pas permis aux autochtones
19 d'aller voir dans leur campement. Puis quelques gens,
20 comme mon oncle disait, mon grand-père voulait pas trop
21 probablement froisser de peur qu'il y ait une chicane entre
22 des non-autochtones et des autochtones. Ça fait qu'ils
23 n'ont pas insisté.

24 Moi, l'enfant, quand il a été retrouvé, de
25 ce qu'on m'a dit, le petit garçon de 12 ans portait le

1 linge de ma mère. L'enfant a été trouvé en dessous d'un
2 arbre, gelé probablement parce que ça sortait d'une tempête
3 de neige. Puis probablement qu'il a dû faire très froid.

4 Ma mère, de ce qu'on dit, était partie avec
5 un fusil, un .22 à un coup. Lors de la... qu'ils ont
6 retrouvé l'enfant de 12 ans gelé, cet enfant-là portait le
7 linge de ma mère. L'enfant portait le manteau de ma mère,
8 les gants de ma mère, mais par contre on n'a jamais, mais
9 jamais, retrouvé le fusil, autant près de l'enfant, autant
10 dans les alentours. De ce que mon oncle dit, que son père
11 avait retrouvé les traces de sa sœur, de ma mère, non loin
12 d'un chemin où les chevaux passaient pour aller ramasser
13 les buches. Puis à un moment donné, non loin du campement,
14 on perd ces traces-là. C'est comme s'ils seraient
15 quelqu'un qui s'envole. Tu vois des traces aujourd'hui,
16 puis quelques mètres plus loin, tu vois rien. Ça fait que
17 mon grand-père a déduit que peut-être quelqu'un l'aurait
18 embarquée dans le traîneau ou il est parti avec ce
19 traîneau-là. Tout ce qu'on voyait c'était les traces de
20 traîneau de bucherons tiré par les chevaux.

21 **Me FANNY WYLDE:** Toi, de même qu'Edmond,
22 vous avez relaté qu'il y a eu des recherches. Je comprends
23 que c'est des recherches qui ont été effectuées par des
24 Innus, n'est-ce pas?

25 Est-ce que les autorités policières ont

1 participé à ces recherches?

2 **Mme DENISE FONTAINE:** Moi, de ce qu'on m'a
3 raconté, probablement que c'est dans le secteur de la GRC.
4 Il y a dû avoir un policier qui a participé à ces
5 recherches-là.

6 Moi, au niveau de mes recherches, j'ai
7 trouvé aucun, aucun document relatant la disparition de ma
8 mère, autant au niveau des journaux, autant au niveau de la
9 ville de Sept-Îles, si ç'a été parlé dans les journaux. Le
10 journal existait déjà dans ces temps-là. Je le sais pas.

11 Au niveau de la GRC, nous avons aucun, mais
12 aucun document relatant la disparition, mais les gens
13 disent qu'ils ont vu un policier aller faire des recherches
14 dans le campement des non-autochtones. Pourquoi ça n'a pas
15 été répertorié? Le policier, il a dû faire un rapport
16 certain s'il a été demandé à aller à quelque part,
17 rencontré qui, il a vu qui? La compagnie appartenait à
18 qui? Probablement que tous ces gens-là, il a dû y avoir du
19 monde là, beaucoup de monde qui travaillait là. Si c'était
20 pour aller fouiller dans le campement des non-autochtones,
21 là, ç'a dû être marqué à quelque part, mais on n'a rien
22 trouvé de cela.

23 Puis quand il s'agissait d'autochtones,
24 probablement qu'il y avait aucun policier provincial qui
25 était en place dans ces temps-là, dans ces années-là même,

1 que c'est la GRC qui rentrait en ligne de compte quand il
2 s'agissait d'autochtones.

3 Moi, je me dis que les gens qui ont
4 participé aux recherches disent qu'ils ont vu un policier
5 rentrer dans le campement des bucherons et puis
6 probablement aller les voir. Y a tu fait des recherches.
7 Y a tu quelque chose qui nous dit que, oui, effectivement,
8 un tel policier s'est présenté à un tel campement numéroté?
9 Probablement que les campements dans ce temps-là étaient
10 numérotés et tout ça, puis le nombre de personnes qui
11 étaient là. Nous avons rien, rien à ce niveau-là.

12 **Me FANNY WYLDE:** Donc je comprends également
13 qu'aucun policier n'est jamais venu rencontrer la famille?

14 **Mme DENISE FONTAINE:** Absolument aucun,
15 aucun policier. Puis de ce que je comprends pas, peut-être
16 dans ces années-là il y avait une autre manière de
17 travailler au niveau des policiers, puis probablement qu'il
18 n'a pas dû en avoir un grand nombre. De ce que je sais au
19 niveau de la GRC, probablement c'est eux-autres qui étaient
20 en place ici à Sept-Îles.

21 **Me FANNY WYLDE:** Est-ce que tu peux me
22 parler... ta mère avait quel âge au moment de sa
23 disparition?

24 **Mme DENISE FONTAINE:** Nous croyons que ma
25 mère, elle est née en '35. Elle avait peut-être 23-24 ans.

1 **Me FANNY WYLDE:** Combien d'enfants elle
2 avait et qu'est-ce qu'on a pu te raconter sur la
3 personnalité de ta mère, quel genre de femme elle était?

4 **Mme DENISE FONTAINE:** O.k. Effectivement,
5 ma mère était très grande, très belle, très bien bâtie.
6 C'était une femme très travaillante. Mon grand-père disait
7 que ma mère était très forte. Des fois, il avait besoin de
8 ma mère pour transporter telles choses, canots, portage,
9 puis c'était à elle qu'il faisait affaire. C'était à elle
10 que... elle n'avait pas peur de travailler, apparemment.

11 De sa grandeur, elle était grande. De son
12 vivant, elle était connue quand même par les gens de son
13 âge. Elle aimait sortir. La ville n'était pas loin.

14 Pour moi, mon père c'était un non-
15 autochtone. Probablement qu'il a connu mon père à Sept-
16 Îles et ma mère a eu trois enfants. J'ai mon frère Roger
17 qui est décédé en 2015. Il avait 62-63 ans. C'est moi qui
18 est née en '55 et ma sœur Jeanne d'Arc qui est née en '57.
19 La dernière, Jeanne d'Arc Vollant, elle ressemble à sa
20 mère, le franc de parler. C'est pas quelqu'un qui se gêne
21 à dire ce qu'il pense. Apparemment qu'elle a tous les
22 bienfaits de maman.

23 Ça serait à peu près ça.

24 **Me FANNY WYLDE:** Est-ce que tu sais si ta
25 mère... je comprends qu'elle venait à Sept-Îles. Est-ce

1 qu'elle a déjà été au pensionnat indien?

2 **Mme DENISE FONTAINE:** Je penserais pas, non.

3 Non, je penserais pas. Ma mère, elle est née dans le
4 territoire. Elle est née dans le bois. Je pense pas
5 qu'elle ait participé au pensionnat ou quoi que ce soit.
6 Je pense qu'elle était très proche au niveau de ses parents
7 et son père, étant trappeur, étant un homme de bois, je
8 pense qu'elle était plus souvent dans le territoire et puis
9 probablement à Sept-Îles aussi. Mais je pense pas qu'elle
10 ait fait le pensionnat, non.

11 **Me FANNY WYLDE:** Après sa disparition,
12 qu'est-ce qui est arrivé aux enfants? Avec qui vous êtes
13 demeurés par la suite?

14 **Mme DENISE FONTAINE:** Après la disparition
15 de ma mère, nous avons été adoptés. On est des enfants qui
16 ont été adoptés dans la communauté, à part que la dernière,
17 qui est Jeanne d'Arc Vollant, elle, elle a été donnée à la
18 crèche et puis après ça, amenée à Betsiamites dans une
19 famille d'accueil, dans une famille pour adoption.

20 Moi, ici à Sept-Îles, j'ai été adoptée par
21 M. William Bacon et Annie Chernish (phon.). Mon frère a
22 été adopté ici aussi à Malio par des familles Roch et ma
23 sœur, elle a été adoptée à Betsiamites par des parents,
24 voilà. On est des enfants adoptés.

25 **Me FANNY WYLDE:** Lorsque vous... pendant

1 votre enfance, votre jeunesse, est-ce que vous vous êtes
2 informée de la vie de votre mère, de ce qui lui est arrivé?

3 **Mme DENISE FONTAINE:** Effectivement, étant
4 jeune, mes grands-parents étaient toujours vivants. Mon
5 grand-père restait non loin de la maison où j'étais
6 adoptée. J'y allais souvent.

7 Mais que mon grand-père me raconte la
8 disparition de ma mère, non, ça s'est jamais produit et
9 j'ai jamais posé la question non plus. Peut-être étant
10 bien dans ma famille adoptive, j'ai pas quand même, étant
11 jeune, ressenti le besoin de savoir de ce qui était devenu
12 de ma mère et de me demander pourquoi. Étant dans une
13 famille d'accueil et ayant mes grands-parents non loin de
14 ma famille adoptive.

15 **Me FANNY WYLDE:** Est-ce que vous avez
16 conservé des liens entre toi, ton frère et ta sœur en
17 grandissant?

18 **Mme DENISE FONTAINE:** Absolument. En
19 grandissant, j'ai toujours connu mon frère Roger.

20 Concernant ma sœur Jeanne d'Arc, j'ai
21 retrouvé ma sœur Jeanne d'Arc en 1985. C'est très récent
22 qu'elle faisait partie de ma famille. Elle était à la
23 recherche de sa mère. Et pour situer ma sœur Jeanne d'Arc,
24 moi, je demeure à Betsiamites. Je me suis mariée dans les
25 années 1973 à Betsiamites et sur la même rue, ma sœur

1 demeurait à deux ou trois maisons de chez moi. C'est pas
2 loin. Je la connaissais. Je la voyais marcher des fois
3 dans la communauté. Je savais qui elle était, son
4 tempérament, très fort tempérament. Elle était à deux
5 maisons de moi.

6 Quand elle est venue me voir pour m'annoncer
7 qu'elle faisait partie de ma famille et que sa mère, ma
8 mère était la sienne... il y a une anecdote là-dessus. Je
9 sais pas si je devrais la raconter, mais en tout cas. La
10 voilà. C'est elle. C'est ma sœur Jeanne d'Arc. Elle
11 ressemble tellement à sa mère. Elle est tellement belle.

12 Moi, je l'ai connue dans les années '85.
13 Très contente de l'avoir. Très émotive. Elle est très
14 émotive comparé à moi. Moi aussi je le suis, mais...

15 Ça fait que Jeanne d'Arc, je l'ai connue en
16 '85. C'est comme je disais, j'étais pas au courant qu'elle
17 aussi faisait partie de ma famille. Quand j'ai vu la
18 photo... vous l'aviez vue là et j'en avais une autre...
19 quand elle me l'a montrée la photo de sa mère, et j'en
20 avais une au salon quand même assez grande, j'avais jamais
21 fait le lien tellement qu'elle ressemblait à sa mère du
22 visage, du comportement. C'est elle tout craché. Elle
23 ressemble tellement à sa mère. La voilà. Elle est
24 tellement belle. Ça fait que j'avais jamais fait le lien.
25 Puis à deux maisons de moi. C'est incompréhensible de

1 penser qu'elle pouvait être aussi proche de moi.

2 Ça fait que l'histoire, c'est ça concernant
3 ma petite sœur. C'est la dernière. Elle est née en '57.

4 **Me FANNY WYLDE:** Merci, Denise.

5 **Mme DENISE FONTAINE:** De rien, ma belle.

6 **Me FANNY WYLDE:** J'aimerais, Monsieur le
7 registraire, procéder à l'assermentation ici de Mme Jeanne
8 d'Arc Vollant, s'il vous plait.

9 **M. BRYAN ZANDBERG:** Bonjour, Madame.

10 **Mme JEANNE D'ARC VOLLANT:** Kuei.

11 **M. BRYAN ZANDBERG:** Est-ce que vous affirmez
12 solennellement de dire la vérité, toute la vérité et rien
13 que la vérité?

14 **Mme JEANNE D'ARC VOLLANT:** Est-ce que je
15 réponds?

16 **Me FANNY WYLDE:** Oui.

17 **Mme JEANNE D'ARC VOLLANT:** Oui.

18 **M. BRYAN ZANDBERG:** Merci bien.

19 Et donc une autre question, l'écriture de
20 votre nom... votre nom s'écrit comment?

21 **Mme JEANNE D'ARC VOLLANT:** Mon nom de
22 certificat de naissance, Jeanne d'Arc Vollant.

23 **M. BRYAN ZANDBERG:** Et ça s'écrit comment,
24 l'orthographe?

25 **Mme JEANNE D'ARC VOLLANT:** J-E-A-N-N-E D'-A-

1 R-C, Vollant avec deux "L" ça vole mieux.

2 **M. BRYAN ZANDBERG:** C'est bien. Merci
3 beaucoup.

4 **(RIRES)**

5 **Me FANNY WYLDE:** *Kuei*, Jeanne d'Arc. Merci
6 d'être présente ici. C'est une belle surprise. Il n'y a
7 rien qui arrive pour rien dans la vie. Denise parlait
8 justement de toi et tu es là, tu apparais.

9 Je comprends qu'il y a quelque chose que tu
10 aimerais lire aux commissaires?

11 **Mme JEANNE D'ARC VOLLANT:** Oui.

12 **Me FANNY WYLDE:** Donc je vais te laisser
13 l'occasion de le faire.

14 **Mme JEANNE D'ARC VOLLANT:** Excusez-moi, je
15 suis très émotive.

16 Être devant vous ici, c'est pas facile pour
17 moi. C'est très difficile. J'ai mal à mon âme. J'ai mal
18 à mon cœur. J'ai entamé un beau processus de guérison et
19 je viens d'ouvrir un autre tiroir. J'ai 60 ans et je suis
20 encore en souffrance.

21 L'histoire de ma mère, elle est dans [mon
22 ADN], dans mon sang. D'ailleurs, je lui ressemble comme
23 deux gouttes d'eau. Je l'ai tellement cherchée. Qui est-
24 elle? Comment était-elle? Et quand je me regarde dans un
25 miroir, je vois ma mère, comme les hasards nécessaires sont

1 bons.

2 Ma sœur Denise est née ici. Mon frère Roger
3 aussi. Ils ont été élevés ici à Maliotenam, mais pas moi.
4 Moi, j'ai été laissée à la Crèche St-Vincent-de-Paul. Et
5 ironie du sort, je ressemble à ma mère comme deux gouttes
6 d'eau et c'est grâce à ça que j'ai pu retrouver mes parents
7 biologiques, qui sont ici en arrière, la grande famille
8 Opigan Jourdain.

9 *Migwetch* à la vie, que vous faites partie de
10 ma vie.

11 Même le cellulaire, il veut pas s'ouvrir.
12 Je suis désolée. Puis ça va me laisser le temps de me
13 calmer. Et puis pourtant je suis quelqu'un de publique.
14 Ça parait pas du tout aujourd'hui.

15 **Me FANNY WYLDE:** Chers commissaires,
16 j'aimerais demander une pause de cinq minutes, le temps de
17 laisser à Mme Vollant de retrouver son texte.

18 Merci. Donc je demande une pause de cinq
19 minutes. Merci.

20 --- L'audience est suspendue à 10h26

21 --- L'audience est reprise 10h42

22 **M. LOUIS GEORGE FONTAINE:** (Langue
23 autochtone parlée).

24 S'il vous plait, on débute dans quelques
25 secondes. On va prendre les places pour le début.

1 Un message peut-être. Les gens qui (Langue
2 autochtone parlée).

3 Alors c'est bien important pour les gens qui
4 veulent témoigner, on peut le faire par l'écriture et puis
5 remettre votre témoignage soit aux personnes responsables
6 et puis qui va être remis aux commissaires pour le suivi de
7 votre témoignage, parce qu'il n'y a pas d'horaire pour des
8 rencontres en privé ou en audience ici à la salle Teueikan.
9 Alors c'est un message important.

10 Aussi, les personnes qui veulent faire des
11 dons, des cadeaux à la Commission pour les gens qui
12 viennent témoigner, on remet des prix. Alors les cadeaux
13 qui sont ici en avant, ç'a été remis par des gens des
14 autres communautés que la Commission a visitées. Alors
15 c'est des cadeaux qui vont être acceptés par l'Enquête sur
16 les femmes disparues ou assassinées, la Commission.

17 Alors merci. (Langue autochtone parlée).
18 Toujours fermer vos cellulaires. Ç'a été bien compris, je
19 pense. Merci beaucoup.

20 **Me FANNY WYLDE:** Donc, chers commissaires,
21 nous allons reprendre la séance.

22 Donc, j'inviterais Mme Vollant à prendre
23 parole et à nous partager ce qu'elle aimerait partager avec
24 vous ce matin.

25 **Mme JEANNE D'ARC VOLLANT:** Encore une fois,

1 *kuei.*

2 Je vais vous lire un poème que j'ai fait
3 hier. Je suis poétesse et je l'ai écrit en français.
4 Après ça, je vais pleurer si on me dit que je ne suis pas
5 une Innue... que je ne suis pas une vraie Innue.

6 Désolée, c'est les émotions. Je pars du
7 rire au pleur, mais ça fait partie de ma personnalité. Je
8 suis passionnée, intense et authentique.

9 « Le cri d'un enfant abandonné. » Pourquoi
10 ce titre? Parce que j'ai été souvent abandonnée dans ma
11 vie. Je me suis sentie abandonnée quand j'ai retrouvé mes
12 parents biologiques, encore une fois par ma mère. Elle
13 n'était plus là. J'ai 60 ans et je travaille toujours ce
14 sentiment d'abandon.

15 L'autre fois, j'avais une de mes tantes qui
16 était malade, la tante Maria. J'étais très proche d'elle.
17 Et mon oncle Edmond est ici à Schefferville. Moi, je suis
18 là pour travailler. Je travaille pour le Conseil de la
19 Nation Innu Matimekush-Lac John et mon. Et mon oncle part,
20 rentrait, et ce sentiment-là d'abandon refait surface. Que
21 j'ai eu mal, j'en reviens pas. J'ai essayé d'être
22 rationnelle dans ce que je vis, dans mon senti. J'ai dit,
23 « Mais voyons, Jeanne d'Arc, t'as 60 ans, whoa là. » Et
24 pourtant je le ressens encore très fortement.

25 « Le cri d'un enfant abandonné. » Je suis

1 née à la Crèche St-Vincent-de-Paul, abandonnée, laissée
2 seule au travers de ce lot d'enfants, sans identité, un
3 enfant sans nom. Qui suis-je?

4 J'ai crié de toutes mes larmes de sang à la
5 recherche de ma mère. (Langue autochtone parlée). Où es-
6 tu, Maman? Qui es-tu, Maman?

7 J'ai retrouvé mes racines biologiques issues
8 de la grande famille Opigan Jourdain. *Migwetch* à la vie,
9 ils m'aiment telle que je suis.

10 J'ai retrouvé ma sœur aussi, aussi intense
11 que moi. Imaginez les discussions qu'on a. Même nos maris
12 se tassent. N'est-ce pas, Lionel? Ils ne disent pas un
13 mot.

14 Revers du destin. Ma mère a disparu en
15 territoire innu. Que de scénarios-catastrophes dans ma
16 tête et dans mon imaginaire. Si vous saviez combien de
17 fois j'ai rêvé son retour. Même encore aujourd'hui j'en
18 rêve. Je souhaite qu'elle revienne, que je puisse au moins
19 la voir une fois. Et j'ai 60 ans, en passant, et je parle
20 comme un enfant, comme une enfant qui est à la recherche de
21 sa maman, et je le suis encore.

22 Disparue, agressée sexuellement et
23 assassinée. L'enfant en moi est en souffrance. D'ailleurs
24 c'est l'enfant que vous entendez actuellement.

25 Avec la venue de la Commission d'enquête des

1 femmes disparues et assassinées, décision de protection
2 pour moi. Je vais briller par mon absence car j'aspire à
3 mon mieux-être. Si près de moi et si loin.

4 Comme vous pouvez voir, je suis toujours en
5 dilemme. Je suis ici. Pourquoi je suis ici? En premier,
6 parce que j'adore ma sœur, pour la soutenir, et j'honore ma
7 mère.

8 Je crois en l'espace d'un instant j'ai
9 oublié qui j'étais à cause de mon senti, mes émotions.
10 J'ai oublié que je suis Jeanne d'Arc Vollant, poétesse,
11 militante, dissidente. Je fais de la poésie politique pour
12 dénoncer notre réalité autochtone. C'est ma voix.

13 Hier, j'ai oublié qui j'étais. Mes
14 sentiments ont pris le dessus. Maintenant, je sais qui je
15 suis, Jeanne d'Arc Vollant Jourdain. Mes mots laissent des
16 traces.

17 Merci. (Langue autochtone parlée).

18 **Me FANNY WYLDE:** Merci, Jeanne d'Arc.

19 J'aurais quelques questions encore à poser.
20 J'aimerais revenir sur certains faits. Vous avez mentionné
21 qu'au cours des recherches, les traces qui menaient à la
22 maison de bucheron et que les non-autochtones ont refusé
23 l'accès aux autochtones au cours de leur recherche.

24 Pourquoi croyez-vous que les autochtones
25 n'ont pas insisté auprès des non-autochtones pour accéder

1 ce périmètre-là de recherche?

2 **Mme DENISE FONTAINE:** Probablement par peur
3 de voir des représailles au niveau des non-autochtones.
4 C'est comme ma sœur a dit, c'est 60 ans en arrière. On
5 voulait pas trop, trop brasser les choses concernant les
6 non-autochtones, de ce que mon grand-père avait comme
7 sentiment, pour pas qu'il y ait d'affrontement. Je crois
8 que mon grand-père avait peur qu'il y ait un affrontement
9 vis-à-vis des non-autochtones et des autochtones.

10 Encore aujourd'hui, dans tout ce qu'on fait,
11 je crois qu'il faut se battre. On se bat à tous les jours
12 pour gagner quelque place qu'on... comment je dirais ça...
13 qu'on puisse avoir. C'est tout le temps une bataille
14 continue concernant notre nation, que ce soit au niveau
15 politique, que ce soit au niveau juridique, que ce soit des
16 combats de tous les jours.

17 **Mme JEANNE D'ARC VOLLANT:** Je crois aussi
18 qu'il faut se remettre dans l'histoire. L'histoire de ma
19 mère ou de notre mère, elle ne date pas depuis l'histoire
20 de Val-d'Or. Elle date de 60 ans. Et retournez en arrière
21 60 ans, l'affirmation identitaire n'existait pas. Nous
22 étions sous le jauge de l'opresseur, le Gouvernement du
23 Canada. Désolée de le dire, mais je vais le dire. On
24 était ses enfants. Nous sommes encore ses pupilles
25 aujourd'hui, mais l'enfant est devenu adolescent.

1 Aujourd'hui, on revendique.

2 Pourquoi ils n'ont pas insisté? C'est très
3 simple. Référez-vous à l'histoire.

4 Merci.

5 **Me FANNY WYLDE:** Et qu'est-ce que la famille
6 croit? Qu'est-ce que vous croyez qui lui est arrivé à
7 Anne-Marie Jourdain?

8 **Mme DENISE FONTAINE:** Moi, je suis persuadée
9 que ma mère a été assassinée. Le pourquoi? Bien des
10 éléments nous démontrent qu'il existait un campement de
11 non-autochtones. Il y a un policier qui vient faire, soi-
12 disant, une vérification. On ne peut pas accéder au
13 campement. Il y a aucun autochtone qui est autorisé à
14 rentrer dans le campement. Et pas plus tard qu'hier, j'ai
15 rencontré une des personnes qui a participé aux recherches
16 de ma mère, le M. Léonard Fontaine, 85 ans, très bonne
17 mémoire, parce qu'hier, il était là à toutes les recherches
18 et puis le sentiment qu'ils ont eu, le pourquoi, c'est
19 comme si ma mère avait été enlevée ou cachée ou assassinée
20 pour pas qu'on la retrouve.

21 Puis le fait que dans le cabanon il y avait
22 un poêle à bois de deux tonneaux de 45 gallons, ce
23 campement-là était chauffé non pas avec des buches d'un
24 pied et demi, deux pieds mais des buches de quatre à cinq
25 pieds. Dans ma tête à moi, ils l'ont tu brûlée après

1 l'avoir tuée pour cacher les preuves?

2 Je me dis qu'étant autochtone, connaissant
3 le... comment je dirais ça... les trappeurs, ils savent
4 comment fouiller. Ils savent comment s'orienter dans la
5 communauté. Ils connaissent le territoire. Puis quand ils
6 recherchent quelqu'un en temps normal, ils le retrouvent.
7 Eux-autres, ces gens-là se demandaient pourquoi ils ont
8 retrouvé l'enfant, mais l'enfant portait le linge de ma
9 mère, les vêtements de ma mère. Ma mère était partie avec
10 un fusil, un .22 à un coup. On n'a jamais retrouvé le
11 fusil.

12 Moi, de ce que je vais dire là, en 2016,
13 j'étais au Congrès de la prévention de suicide à Montréal.
14 À la prévention il y avait une soi-disant personne âgée qui
15 parlait aux morts. J'avais une amie qui avait pris rendez-
16 vous là et elle voulait que je l'accompagne pour la
17 supporter. Quand c'était le temps que ce soit elle qui
18 rentre, elle a pris un pied de recul et elle m'a dit « Je
19 peux pas y aller. Vas-y, toi, Denise. » Ah, j'ai dit,
20 « Moi, je vais y aller. Ça sera pas long. J'ai pas envie
21 de parler aux morts. » Moi, tout ce que je voulais savoir,
22 ma mère est tu en vie ou elle est morte? C'est rien que ça
23 que je voulais savoir. Ça m'aurait pris deux minutes pour
24 rencontrer un Inuit. C'était un homme âgé de 83 ans, 84
25 ans. Ce monsieur-là était au congrès. C'était pour

1 rencontrer mes parents qu'il avait vécu des suicides, pour
2 apaiser leur douleur. Lui, il était là pour ça.

3 Ça fait que moi, quand je suis rentrée, je
4 me suis assise et puis il m'a demandé ce que je voulais
5 savoir. Ça fait que là, je lui ai dit, « Je veux juste
6 savoir si ma mère, elle est en vie ou si elle est
7 morte? C'est juste ça. » Il me dit, « Madame, vous avez
8 bien vu beaucoup de mort, hein, dans le travail que vous
9 faites? » Je la connais pas la personne, le vieux
10 bonhomme. Il sait pas quel travail que je fais. Le
11 travail que je fais, je suis policière et puis il vient de
12 me dire ça, « Ça fait plusieurs morts que tu vois. » En 26
13 ans de carrière, j'ai vu de toutes les couleurs concernant
14 le travail policier, des suicides, des incendies, des
15 accidents mortels. J'ai tout vu ça. Ça fait partie de mon
16 travail. Mais lui en face de moi, je l'ai jamais vu et il
17 m'a demandé, « Veux-tu tout savoir concernant ta mère? »
18 J'ai dit, « Oui. » « Es-tu prête à tout entendre, » qu'il
19 me dit. J'ai dit, « Oui. » Il a sorti un chapelet, son
20 chapelet, et le chapelet, je l'ai avec moi. Je vais vous
21 le montrer, parce qu'en le quittant je lui ai dit que je
22 garderais toujours son chapelet puis que je penserais
23 toujours à lui.

24 Voici le chapelet du monsieur. Il en tient
25 la moitié et il me demande de tenir l'autre moitié. Je

1 l'ai fait. Il m'a dit, « Écoutes bien. Oui, ta mère est
2 décédée. Ta mère est décédée parce qu'elle a été
3 assassinée. » (Langue autochtone parlée). Dans ma langue à
4 moi c'est ça. « Puis le pourquoi vous l'avez jamais
5 retrouvée, parce qu'elle a été brûlée. C'est pour ça. Puis
6 maintenant je vais te dire où est-ce qu'elle est. Elle est
7 dans une rivière, dans un lac. » Probablement qu'ils l'ont
8 jetée dans un lac après l'avoir brûlée.

9 Puis quand on me dit dans l'histoire qu'ils
10 n'ont jamais permis aux autochtones d'aller voir dans le
11 cabanon et puis qu'il y avait un poêle à bois gros comme
12 deux fois 45 gallons que tu peux mettre des buches, peux-tu
13 t'imaginer qu'on peut mettre une personne là et la brûler
14 et puis cacher ses cendres ou jeter le reste de son corps à
15 l'eau?

16 Le monsieur avec qui j'ai eu affaire, je le
17 connais pas, puis il m'a dit, « Il reste encore un membre
18 de sa famille qui est toujours en vie, Edmond. » J'ai dit,
19 « Oui. » Il m'a dit, « Tu vas dire à ton oncle qu'il faut
20 que tu lui dises l'histoire que je viens de te dire. Il
21 faut qu'il le sache avant qu'il quitte, qu'il part pour le
22 grand voyage. »

23 L'année suivante, j'avais rencontré mon
24 oncle et puis je lui avais raconté ça, puis je lui ai dit
25 ça. J'ai dit, « Ma mère a été assassinée et puis brûlée et

1 puis probablement elle a été violée, puis c'est suite à
2 ça. » Le bonhomme, l'Inuit m'a dit... il m'a dit, « Le bon
3 Dieu n'a pas voulu que ta mère souffre. Elle est décédée
4 avant d'être brûlée. » Ça m'a comme apaisé la souffrance
5 que je ressentais quand il m'a dit ça, que ma mère était
6 décédée avant d'être brûlé et probablement cacher ses
7 cendres.

8 Moi, cette histoire-là que le monsieur m'a
9 racontée, j'y crois. J'y crois parce que je ne lui ai
10 jamais rien dit. Je lui ai jamais rien dit de l'histoire
11 de ma mère. Je lui ai jamais raconté que ma mère a été
12 perdue dans le bois, qu'elle était avec un enfant de 12
13 ans, qu'on l'avait jamais retrouvée. Je lui ai rien dit de
14 ça. C'est lui ...

15 **Mme DENISE FONTAINE (par l'intermédiaire**
16 **d'un interprète)** ... « Ta mère a été abusée. Ta mère a été
17 assassinée. Pourquoi? Ta mère a été brûlée. » Puis là je
18 crois l'Inuit qui m'a raconté cette histoire-là parce que
19 j'ai pas raconté... parce qu'il savait pas l'histoire de ma
20 mère. C'est pour ça que je crois à cette histoire-là.

21 Il m'a toujours posé des questions. Il
22 parlait de tous les incidents, les accidents que j'ai vécus
23 comme policière.

24 **Mme DENISE FONTAINE** : Ce sont mis en branle
25 du métier que je fais... effectivement, comment ça se fait

1 que l'enfant portait le linge de ma mère? Pourquoi le
2 policier qui s'est présenté au campement n'a pas fait les
3 choses comme elles auraient dues être faites. C'est tu
4 parce que ma mère était autochtone? C'est tu parce que ma
5 mère n'était pas importante? La discrimination (Langue
6 innue parlée) c'est ça ...

7 **Mme DENISE FONTAINE (par l'intermédiaire**
8 **d'un interprète)** ... parce que l'Innu ne vaut rien.

9 Il y a certains non-autochtones qui
10 côtoient, qui collaborent avec les Innus. Moi, pour la
11 majeure partie (Langue innue parlée). Il y a toujours une
12 discrimination des non-autochtones. Pourquoi le
13 gouvernement nous ferme dans une réserve? Nous sommes dans
14 un enclos. Parce que, vous savez, c'est notre territoire.
15 C'est notre pays. C'est notre vie. Alors le gouvernement
16 essaie d'éteindre nos droits.

17 Là, de plus en plus je crois à l'Inuit qui
18 m'a raconté l'histoire parce que je ne le connaissais pas.

19 Alors c'est tout ce que je voulais vous
20 mentionner, là.

21 **Me FANNY WYLDE:** Merci.

22 Donc, pour clore le partage de l'histoire de
23 cette famille ce matin, je vais demander s'ils ont des
24 recommandations à faire.

25 O.k. Juste un instant. Mme Vollant

1 aimerait rajouter quelques mots.

2 **Mme JEANNE D'ARC VOLLANT:** On va replacer
3 les choses. Je prends le contrôle maintenant.

4 Vous remarquez notre souffrance, comment
5 notre histoire, elle est entrecoupée. Notre histoire dans
6 notre famille, il y a un vide et c'est ce vide-là qui fait
7 mal, parce que ce n'est que des scénarios-catastrophe. On
8 imagine ce que notre mère a subi avant de mourir.

9 Quand j'ai su l'histoire... parce qu'au
10 début, quand je suis arrivée, moi, j'ai connu mes parents
11 biologiques en 1985. Au début, je sais pas toute
12 l'histoire. Je le sais par bris. Et plus j'en sais, plus
13 l'histoire me fait mal.

14 J'ai adoré la manière que ma sœur parle.
15 C'est une militante. Je suppose qu'on a hérité ça de notre
16 mère. On a l'ADN de notre mère. On se positionne. Moi,
17 on m'a toujours dit que ma mère était spéciale, tout comme
18 moi, parce que je lui ressemble comme deux gouttes d'eau.

19 On vit avec ce vide de notre histoire et
20 dans notre tête il y a plein de scénarios, des scénarios
21 positifs; elle va revenir. Va-t-on savoir la vérité un
22 jour? Moi, j'ose espérer, avant d'aller voir le créateur,
23 de le savoir. Quand tu penses qu'elle n'a pas seulement
24 disparu en territoire Innu... moi, c'est ça que je pensais
25 au début, ah, elle s'est perdue dans le bois. Moi, je

1 voyais ça quasiment tout imagé. Je suis poétesse. Que
2 c'est beau. Après ça, assassinée possiblement, agressée
3 sexuellement, je pense que c'est ça qui fait le plus mal.
4 Tu t'imagines le scénario? Tu ne peux imaginer ta mère
5 comme ça, ni aucune femme d'ailleurs.

6 Aujourd'hui, je viens de comprendre pourquoi
7 je suis ici, pourquoi je me positionne comme féministe
8 aussi. Vous savez que j'ai implanté un centre ici à Sept-
9 Îles. C'est un centre d'agression et de lutte à caractère
10 sexuel. Je suis très radicale dans ce positionnement,
11 quitte à perdre des emplois. C'est le cas actuellement.
12 Je me positionne. Si quelqu'un est accusé, je vais me
13 positionner publiquement, même s'il est juste accusé. Et
14 je vais être encore plus virulente maintenant. Je suis
15 rendue à 60 ans. Ça va être ma retraite dans cinq ans.
16 Imaginez!

17 Ça fait que c'est ça notre vie et la manière
18 qu'on raconte à nos enfants. C'est intergénérationnel ce
19 vide-là, parce qu'on a nos enfants et on va avoir nos
20 petits-enfants. Notre histoire est un vide.

21 Merci.

22 **Me FANNY WYLDE:** Merci, Jeanne d'Arc.

23 Chers commissaires, Mme Vollant doit quitter
24 parce qu'elle doit repartir, prendre la route.

25 Jeanne d'Arc, juste avant de quitter, les

1 commissaires ont un présent à te remettre pour le partage
2 de ton histoire.

3 **(REMISE DE CADEAU À Mme JEANNE D'ARC VOLLANT)**

4 **Me FANNY WYLDE:** Nous allons terminer le
5 partage de l'histoire avec les recommandations que la
6 famille aimerait faire auprès des commissaires.

7 **Mme DENISE FONTAINE:** C'est sûr qu'au niveau
8 de notre histoire, on aimerait que ça soit résolu.

9 **Mme DENISE FONTAINE (par l'intermédiaire**
10 **d'un interprète) :** (Langue autochtone parlée). On veut
11 avoir la vérité. On demande à la Commission... ce qu'a dit
12 ma sœur, c'est notre vie qui n'a pas été résolue. Il y a
13 le vide. Elle n'avait pas de barème. Alors, j'aurais
14 voulu qu'on rencontre ma mère. L'amour de ma mère, c'est
15 ça qui me manque.

16 **Mme DENISE FONTAINE:** Moi, je prends pitié des enfants qui n'ont
17 pas d'enfants.

18 **Mme DENISE FONTAINE:** C'est un manque au
19 niveau de ta personne.

20 **Mme DENISE FONTAINE (par l'intermédiaire**
21 **d'un interprète) :** C'est bon la Commission [se lève].
22 C'est les bosses qui fait la Commission. Il y a plusieurs
23 personnes qui n'ont pas été bien traitées. Il y a eu
24 plusieurs viols. Il n'y a pas eu beaucoup de défense. La
25 Commission, démontrez au gouvernement... il y a eu

1 plusieurs personnes de rencontrées. Plusieurs personnes
2 ont conté leurs histoires. Elles n'ont pas été bien
3 traités. Elles n'ont pas été respectées. Elles ont été
4 mises de côté.

5 C'était le temps qu'il y ait de l'aide pour
6 connaître la vérité, comment ils ont été traités les
7 disparus. Regarde mon histoire. C'est comme ça que je
8 pense. Ma mère a été violée. On n'est pas toutes seules.
9 On est plusieurs, et les enfants qui sont disparus, ils
10 sont contents qu'il y a une dénonciation à quelque part,
11 qu'on les écoute, qu'on écoute leur douleur. La souffrance
12 innu est souffrante parce que ça n'a pas été respecté. Ils
13 n'ont pas été aidés.

14 Quand la Commission va terminer son travail,
15 qu'on connaisse la vérité à travers le Canada, que les
16 Allochtones sachent aussi. Il faut qu'on connaisse la
17 vérité. En tant qu'Innus, ce qu'on vit nous, les Innus,
18 peu importe les nations, les Atikamekw, Crée, Innu, toutes
19 les nations, chaque communauté ont leurs histoires qu'on
20 sait pas encore, qu'on cache encore. Il y a des blancs qui
21 ont maltraité les Innus. C'est ça que je souhaite à la
22 Commission, de sortir la vérité pour qu'ils l'amènent au
23 gouvernement, qu'on puisse connaître la vérité à travers le
24 pays.

25 Il y a toujours eu des batailles... comment

1 je dirais ça? La vie d'un Innu. Je vous remercie.

2 **Me FANNY WYLDE:** Merci.

3 Maintenant, chers commissaires, je vous
4 invite, si vous avez des questions ou des commentaires, à
5 les faire. Merci.

6 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Denise...

7 **Mme DENISE FONTAINE:** Oui, ma belle?

8 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** C'est toi qui
9 est belle.

10 **Mme DENISE FONTAINE:** Merci.

11 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Ta sœur, ton
12 oncle, toi, de nous partager. De ce que j'ai entendu au
13 fil du temps, et là de l'entendre du début jusqu'à la fin,
14 l'impact auprès de la famille élargie, l'impact, comment
15 ç'a pu séparer une famille, puis vous vous retrouvez.

16 Deux questions avant de faire mes
17 commentaires. Est-ce que vous avez eu accès à un rapport
18 de la GRC?

19 **Mme DENISE FONTAINE:** Aucun.

20 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Vous avez fait
21 la demande?

22 **Mme DENISE FONTAINE:** Si?

23 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Si vous avez
24 fait une demande d'accès?

25 **Mme DENISE FONTAINE:** Non comme telle. Le

1 pourquoi? N'ayant pas tous les morceaux du casse-tête pour
2 recoller... il y en a quelques-uns qui étaient présents
3 lors de la venue de la GRC et d'autres non.

4 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** O.k.

5 **Mme DENISE FONTAINE:** Y a tu eu enquête?
6 Moi non plus. Étant policière, peut-être que ça aurait été
7 bien...

8 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Justement.

9 **Mme DENISE FONTAINE:** ...de le faire, mais
10 je ne l'ai pas fait.

11 Le pourquoi? J'aurais peut-être trop brassé
12 la cage.

13 À la venue de la Commission, j'étais tu
14 contente. Je me suis dit, « Je vais m'inscrire. »

15 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Oui.

16 **Mme DENISE FONTAINE:** Peut-être qu'eux vont
17 le faire.

18 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Nous avons la
19 capacité de le faire.

20 **Mme DENISE FONTAINE:** C'est ça.

21 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Alors ça c'est
22 important. Je voulais savoir si vous aviez eu accès. Non.

23 **Mme DENISE FONTAINE:** Non.

24 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** On peut faire
25 cette demande-là d'accéder... Mme Buller signe les

1 subpoenas.

2 **Mme DENISE FONTAINE:** Absolument.

3 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Alors tu
4 connais le processus.

5 **Mme DENISE FONTAINE:** Si elle veut que je
6 l'amène son subpoena, je vais lui amener.

7 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Habillée en
8 « full fledged ».

9 Écoutes, un gros, gros merci. Ça, on va,
10 avec Me Wylde et la capacité qu'on a de pouvoir...

11 **Me FANNY WYLDE:** Si je peux me permettre,
12 des subpoenas ont déjà été...

13 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** J'osais pas le
14 dire.

15 **Me FANNY WYLDE:** Exact.

16 **Mme DENISE FONTAINE:** Super.

17 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** J'ai vu passer
18 ça.

19 **Mme DENISE FONTAINE:** Oui? Je suis
20 contente.

21 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Oui, oui, je
22 suis contente moi aussi pour toi. Donc on va voir ce qui
23 nous est remis.

24 **Mme DENISE FONTAINE:** Ce qui en est.

25 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Ce qui en est.

1 Et c'est toujours important les questions que je pose aux
2 familles qui viennent nous rencontrer, « Avez-vous fait la
3 demande? Si oui, est-ce qu'on a pris le temps de vous
4 expliquer? »

5 Alors sachant que toi tu as déjà cette
6 connaissance-là de c'est quoi un rapport...

7 **Mme DENISE FONTAINE:** Pas de problème.

8 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** ...mais reste
9 que c'est important d'avoir le soutien aussi de la famille
10 et psychologique ou ce que vous croyez qui est bon.

11 **Mme DENISE FONTAINE:** Absolument.

12 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Puis je veux
13 te dire merci. Tu as bien expliqué le mandat à la fin dans
14 ta conclusion de cette enquête-là. Et oui, l'objectif
15 c'est que tous les Canadiens et Canadiennes, mais aussi les
16 autres nations...

17 **Mme DENISE FONTAINE:** Absolument.

18 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** ...entendent
19 ta vérité, la vérité de ta famille.

20 **Mme DENISE FONTAINE:** Oui.

21 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** J'ai beaucoup
22 aimé que tu nous dises ce qui se passe ici s'est passé sur
23 plusieurs générations et partout, partout.

24 **Mme DENISE FONTAINE:** Absolument.

25 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Donc c'est pas

1 un cas isolé à nos frères et sœurs du Canada, mais surtout,
2 comme t'as mentionné, les gouvernements.

3 **Mme DENISE FONTAINE:** Absolument.

4 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Les
5 gouvernements.

6 Donc nos recommandations, grâce au cadeau
7 que tu nous a fait avec Jeanne d'Arc et ton frère... ton
8 oncle, ça nous donne cette force spirituelle mais juridique
9 aussi d'amener ces recommandations-là. Et si tu nous
10 permets, on va amener ta mère avec nous tout au long du
11 mandat.

12 **Mme DENISE FONTAINE:** Absolument.

13 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Honorer la
14 femme qu'elle est et qu'elle était.

15 Puis tu nous rejoins n'importe quand,
16 Denise.

17 **Mme DENISE FONTAINE:** Oui. Je m'excuse.

18 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** C'est correct.
19 Vas-y. Continue.

20 **Mme DENISE FONTAINE:** Non, non, c'est
21 correct. Je suis bien contente.

22 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Oui. Est-ce
23 qu'il y aura des réponses? On le sait pas, mais on va
24 marcher ensemble.

25 **Mme DENISE FONTAINE:** C'est le fait qu'on

1 fasse de quoi qui est important.

2 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Oui.

3 **Mme DENISE FONTAINE:** Je crois que pour moi,
4 pour la famille aussi, puis aussi pour mon oncle d'un
5 certain âge, lui aussi, quand le temps sera venu de partir,
6 la paix.

7 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** M'hm.

8 **Mme DENISE FONTAINE:** La paix dans l'âme,
9 comme on dit.

10 **Mme DENISE FONTAINE (par l'intermédiaire**
11 **d'un interprète)** . . . la pitié.

12 Comment je dirais ça? Comme ma sœur dit, il
13 y a un vide. Il y a un grand vide. Si vous regardez, il y
14 a comme un temps. Le temps de ma mère, elle aurait pu
15 parler, elle aurait pu nous embrasser. Elle aurait pu nous
16 aimer. C'est ça qui manque, le temps. Ça fait mal.

17 On dit on est en vie, la femme. La femme a
18 beaucoup de travail. C'est la femme qui donne la vie. Je
19 dis pas aux hommes que vous faites pas partie ou vous
20 faites rien. C'est pas ça. Mais la femme, la femme c'est
21 la force dans la maison et elle regarde à tout. Puis c'est
22 elle qui est non-respectée, qui est violentée. C'est ça
23 que je veux dire.

24 Je suis contente que la Commission a pris
25 nos témoignages... c'est ce que les Innus avaient connu

1 **Mme DENISE FONTAINE:** Il n'y avait que
2 respect pour cette famille-là, respect pour les gens qui
3 m'ont adoptée et respect de ma famille ici du côté de ma
4 mère et la famille élargie, parce qu'il y a beaucoup de
5 monde, beaucoup de cousins, de cousines.

6 C'est comme Jeanne d'Arc disait, que les
7 générations sachent c'est quoi qui nous est arrivé, dans
8 les autres communautés aussi. C'est à nous, en tant que
9 mères, en tant que femmes, d'éduquer nos jeunes à savoir
10 que nous avons vécu et puis qu'on a une certaine vie et
11 qu'on pourra dire que, oui, il y a eu une année où la
12 Commission... il y a eu une commission et puis ça s'est
13 fait et puis ça s'est concrétisé, puis ces choses-là. Je
14 crois que ça va être bien.

15 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Ils vont te
16 donner un beau cadeau à toi et ton oncle. Ce sont les
17 femmes de la Colombie-Britannique de Sechelt cette fois-ci
18 qui ont ramassé des plumes d'aigles pour les familles et
19 les survivantes de Uashat mak Mani-Utenam et les autres
20 communautés Innu, Atikamekw et Naskapi. Alors *harvest*,
21 qu'ils disent en anglais, sur le bord des rivières à
22 saumon. Il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup de saumon là-
23 bas. Ils ont cinq sortes de saumon, donc beaucoup d'aigles
24 à tête blanche, aigles bruns. C'est pour les familles.

25

1 (CHANT ET TAMBOURS)

2 (REMISE DE CADEAU)

3 --- Pièces (code : P01P07P0201)

4 **Pièce 1:** PDF (pièce numérique) comprenant deux images
5 d'Anne-Marie Jourdain

6 **M. LOUIS GEORGE FONTAINE:** (Langue
7 autochtone parlée). On va faire la pause pour bien
8 terminer. On a eu des visiteurs. Ils viennent d'arriver.
9 On va aller dîner juste à côté. C'est ça la programmation.
10 On va dîner ici à côté. C'est là où vous allez dîner.
11 Tout le monde est invité.

12 Alors on débute à 13h30. Il y a toujours
13 l'autobus qui passe de Sept-Îles à Maliotenam. À chaque
14 heure, il y a un autobus qui part de Malio pour Sept-Îles.

15 Ne pas oublier, il y a comme un panier pour
16 les larmes parce qu'ils vont brûler ça ce soir au feu
17 sacré. Toutes les larmes, ne pas oublier. C'est les
18 aînés... c'est nos grands-pères qui vont brûler nos larmes
19 là-bas au feu sacré. C'est le fun de voir ça. Le feu est
20 très important. C'est là qu'on va le brûler. C'est une
21 séance faite par nos aînés.

22 Merci beaucoup. Thank you.

23 --- L'audience est suspendue à 11h45

24 --- L'audience est reprise à 13h31

25 **Mme JEANNETTE VOLLANT:** Re-bonjour. Je vais

1 casser vos oreilles après-midi avec ça.

2 C'est juste pour faire des petits rappels.

3 Nous avons bien dîné, reposé, fumé, toilettes, tout ça.

4 Alors on va recommencer tranquillement.

5 J'en vois pas tellement, mais j'en vois une

6 ici, les aidants, les aidantes. Ils ont des gilets violets

7 comme Brigitte. Ça c'est si vous avez besoin d'aide. T'as

8 pas de gilet? Où il est ton gilet. Tu l'as perdu? O.k.

9 Pas grave.

10 Il y a ces deux-là, mais il y en a d'autres.

11 Jean-Guy, bon. C'est Norm et Marie-Luce. C'est des

12 aidants à nous. Si vous vivez trop d'émotion, ces

13 personnes-là peuvent vous aider.

14 Et puis il y a les aînés aussi. Il y a des

15 aînés aussi dans la salle et puis il y a nos aînés qui sont

16 assis en arrière des commissaires qui soutiennent les

17 familles qui viennent raconter leur vérité.

18 Et puis il y a une navette qui part du

19 Quality Inn à quasiment toutes les heures, dès 8h00 le

20 matin et aussi qui part de Malio pour retourner à Uashat,

21 on va dire quasiment toutes les demi-heures, mais je sais

22 pas. Je l'ai pas vu la navette. En tout cas, c'est pour

23 les gens de Uashat.

24 Puis pendant le partage, voulez-vous

25 éteindre vos cellulaires, s'il vous plait?

1 Aussi, la Maison de la famille, c'est pas
2 loin d'ici. C'est à côté. Vous pouvez y aller pour un
3 ressourcement. Aussi, il y a le feu sacré. Vous pouvez
4 aller au feu sacré. Je peux pas dire de l'artisanat parce
5 que c'est ici. C'est écrit « faire de l'artisanat ». J'ai
6 vu aussi qu'il y a quelque chose pour faire de l'artisanat.
7 J'ai dit, ah bon, ils font de l'artisanat et tout
8 simplement pour prendre un thé ou un café à la Maison de la
9 famille.

10 Aussi, si vous voulez vous inscrire à
11 l'Enquête nationale pour raconter votre histoire. Allez à
12 la table en arrière. C'est la table d'inscription. Il
13 reste encore des places pour raconter votre vérité. Il y a
14 des preneurs de notes qui sont là qui vous attendent pour
15 partager votre histoire, qui partageront votre histoire
16 avec les commissaires.

17 Puis ils ont mis des pots pour les mégots de
18 cigarettes qui sont installés un petit peu plus loin au
19 lieu de l'entrée. Ça va être un petit peu plus loin.

20 Puis il y a toujours les collations aussi,
21 comme les avant-midis, les après-midis. Il y a de la
22 confiture, de la banic, confiture aux graines rouges et à
23 la chicouté, la banic, et après ça il y a aussi la tisane.

24 Alors ça c'est les choses qu'on a toujours à
25 faire un rappel à tous les gens parce qu'il y a des fois

1 des nouveaux qui arrivent. Pour les nouveaux, je vous
2 souhaite bienvenue. Je remarque qu'il y a déjà des
3 nouveaux dans la salle. Bienvenue.

4 **M. LOUIS GEORGE FONTAINE:** (Langue
5 autochtone parlée).

6 Prendre vos écouteurs pour la traduction
7 simultanée. Si vous voulez savoir, il y a les médias ici
8 avec nous-autres. Si vous regardez à la table, c'est les
9 avocats de la famille. Il y a des avocats pour la famille.
10 Vous les voyez. Ils sont là.

11 Il y a la place de la famille. Ce que vous
12 voyez, c'est la place de la famille.

13 Ceux que vous voyez présentement c'est les
14 commissaires. Il y en a quatre commissaires en ce moment.
15 C'est eux-autres qui vont aller de l'avant avec la séance,
16 les audiences.

17 Il y a du monde qui sont à l'arrière pour
18 donner du courage. Il y aussi la média, le gouvernement
19 fédéral. Il y a des oblats ici aussi dans la salle. Il y
20 a des femmes autochtones ici dans la salle pour faire de
21 l'écoute pour que tout le monde soit au courant.

22 C'est ça qu'on voulait dire. On va
23 commencer. Ne pas oublier de fermer vos cellulaires, s'il
24 vous plait.

25

1 **Mme JEANNETTE VOLLANT:** Maître Fanny est
2 prête? O.k. On va commencer. Encore un autre changement
3 de dernière minute.

4 **(CHANT ET TAMBOURS)**

5

6

7 **Deuxième audience:**

8 **Témoins: Jérôme Mesténapeo, Agnes Poker, Charles Mark,**

9 **Christine Lalo, Mary Mark, Thérèse Lalo, Alice Lalo**

10 **Tenegan, en relation avec Chantale Mark**

11 **Témoignages entendus par la Commissaire en chef Marion**

12 **Buller, les Commissaires Michèle Audette et Brian Eyolfson**

13 **Avocat de la commission: Alain Arsenault**

14

15 **Me ALAIN ARSENAULT:** Bonjour. Je tiens à

16 préciser un petit élément. Vous avez devant vous une

17 partie de la communauté de Pakuashipi qui devait témoigner

18 demain. Je remercie les gens de Unamen qui devaient

19 témoigner cet après-midi d'avoir gentiment laissé leur

20 place compte tenu d'un problème de santé d'un des membres

21 de la famille... d'une des familles. Voilà pourquoi il y

22 eu des petits ajustements de dernière minute qui vont avoir

23 des petites répercussions.

24 Maintenant on peut procéder à

25 l'assermentation. Ça va se faire en deux temps, les quatre

1 premières personnes qui sont ici, que j'appelle
2 affectueusement les parents, et trois autres qui vont, dans
3 un deuxième temps, venir témoigner un peu plus tard que
4 j'appelle les enfants.

5 Donc on peut procéder à l'assermentation des
6 quatre premiers pour commencer et je pense que tout le
7 monde veut être assermenté par la Bible.

8 **M. BRYAN ZANDBERG:** Donc je comprends qu'il
9 y a quatre personnes qui vont témoigner, mais il y a tout
10 un rang de cinq personnes. Alors qui sont... o.k., très
11 bien. Alors je vais vous inviter à vous présenter.

12 Monsieur, est-ce que vous jurez de dire la
13 vérité, toute la vérité et rien que la vérité, que Dieu
14 vous soit en aide?

15 **M. JÉRÔME MESTÉNAPEO:** Oui, je suis
16 d'accord.

17 **M. BRYAN ZANDBERG:** Très bien.

18 Et, Monsieur, vous vous appelez comment?

19 **M. JÉRÔME MESTÉNAPEO:** Jérôme Mesténapeo.

20 **M. BRYAN ZANDBERG:** O.k. Merci beaucoup.

21 Et, Madame, est-ce que vous jurez de dire la
22 vérité, toute la vérité et rien que la vérité, que Dieu
23 vous soit en aide?

24 **Mme AGNES POKER:** Oui, je suis d'accord.

25 **M. BRYAN ZANDBERG:** Très bien. Et vous vous

1 appelez comment?

2 **Mme AGNES POKER:** Mon nom c'est Agnes Poker.

3 **M. BRYAN ZANDBERG:** Merci beaucoup.

4 Monsieur, tenez la Bible.

5 **M. CHARLES MARK:** Charles Mark de Saint
6 Augustin. Je viens de Pakuashipi. Oui, je vais dire la
7 vérité, toute la vérité, puis je suis très content d'être
8 ici.

9 **(ASSERMENTATION DE CHRISTINE LALO FAITE HORS**
10 **ENREGISTREMENT)**

11 **Me ALAIN ARSENAULT:** Nous allons donc
12 commencer. Je voudrais qu'on commence à vous entendre
13 concernant votre vie à Pakuashipi, Saint Augustin, lorsque
14 vous viviez là avant les événements de la déportation.

15 **M. JÉRÔME MESTÉNAPEO (par l'intermédiaire**
16 **d'un interprète):** Ce qu'on a vécu, c'est le père Alexis
17 Joveneau qui avait essayé de déplacer les gens de
18 Pakuashipi vers La Romaine. C'est lui qui aurait commencé à
19 faire la déportation. La première fois que je me souviens
20 de la déportation, c'est Alexis Joveneau qui nous a parlé
21 de ça. Il nous avait promis tellement de belles choses
22 quand vous allez arriver à La Romaine. C'est ça qu'on nous
23 a dit.

24 Oui, nous sommes allés à La Romaine. On a
25 resté là pendant un an. Puis au bout d'un an, nous avons

1 rien reçu. Mon père s'est mis à se fâcher puis à préparer
2 le toboggan pour partir de Pakuashipi. Mon père m'avait
3 dit « On va retourner à Pakuashipi. » Nous avons rien sur
4 nous. Mon père avait seulement 4,00 \$ sur lui, puis nous
5 sommes partis à Pakuashipi. On va aller vers chez nous.

6 Pendant notre période vers Pakuashipi, nous
7 avons arrêté dans le village de Tête à la Baleine. Nous
8 avons rencontré des Québécois de Tête à la Baleine qui nous
9 ont donné à manger, qui nous ont offert du pain, qui nous
10 ont donné quelque chose à manger.

11 **Me ALAIN ARSENAULT:** Ce que j'aimerais
12 savoir, ç'a pris combien de temps de retourner? Vous avez
13 marché? Comment vous avez fait pour retourner?

14 **M. JÉRÔME MESTÉNAPEO (par l'intermédiaire**
15 **d'un interprète):** Ça nous a pris peut-être une semaine, une
16 semaine et demi, deux semaines. On pouvait pas marcher
17 pendant les journées de mauvais temps. Il fallait qu'on
18 attende le bon temps pour partir.

19 Quand on est arrivé à Pakuashipi, plus
20 précisément Saint Augustin, mon père est allé voir M.
21 Courtney quelque chose et puis il avait déjà le télégramme
22 qui était déjà arrivé qui était destiné aux personnes qui
23 s'occupaient du magasin, j'imagine, leur disant de ne pas
24 offrir de crédit aux gens de Pakuashipi. Le monsieur a dit
25 à mon père, « Non, je veux pas tenir compte de ce

1 télégramme. Je veux vous donner à manger pareil, du
2 crédit. »

3 **Me ALAIN ARSENAULT:** Qui avait envoyé ce
4 télégramme-là?

5 **M. JÉRÔME MESTÉNAPEO (par l'intermédiaire**
6 **d'un interprète):** C'était le curé innu de La Romaine qui a
7 envoyé un télégramme au marchand de Saint Augustin pour
8 interdire qu'on leur donne du service, surtout du crédit, à
9 la famille Mesténapeo, mon père Simon Mesténapeo. Quand
10 mon père a vu le télégramme, il l'a déchiré et a dit au
11 monsieur, au marchand, « C'est pas le Curé Joveneau qui va
12 décider de notre sort. C'est nous autres qu'on va
13 décider. »

14 Le Père Joveneau est revenu à Saint
15 Augustin. Moi, je suis allé faire de la petite chasse sur
16 la Rivière Pakuashipi. À mon retour, le Père Joveneau
17 était déjà présent. D'après moi, il avait eu des vives
18 discussions avec mon père, Simon, et le Père Joveneau
19 aurait frappé mon père jusqu'à le faire tomber par en
20 arrière. Il aurait aussi menacé monsieur... le marchand
21 qu'il dit qu'il en a déjà trop fait pour aider les Innus de
22 Pakuashipi.

23 Une chance que le marchand nous a donné du
24 crédit. En retour, nous, on lui donnait nos fourrures.
25 C'est grâce à lui qu'on a pu subvenir.

1 Un certain Américain du nom de M. Reddy
2 (phon.) est venu voir mon père, « Qu'est-ce qui se passe,
3 Simon? » « On nous a promis telle chose, mais ça s'est pas
4 passé comme on nous a promis. » Et M. Reddy aurait pris la
5 peine d'écrire une lettre au gouvernement canadien pour
6 dénoncer les gestes. M. Reddy a promis à mon père qu'il
7 allait écrire. Il n'allait pas écrire aux fonctionnaires,
8 mais il allait directement au ministre pour dénoncer les
9 [faits et] gestes qu'ils ont subis.

10 Par la suite, quand les discussions se sont
11 terminées, M. Reddy nous a donné un montant de 700,00 \$
12 pour s'acheter des vêtements, pour pouvoir manger, et il
13 nous a dit aussi, « Il vous a fait quelque chose de très
14 mal, le Père Joveneau. »

15 Quand M. Reddy a envoyé la lettre dénonçant
16 les faits et gestes, le Père Joveneau a failli intercepter
17 le courrier à Tête à la Baleine.

18 Mon père a reçu une lettre. C'est M. Pat
19 Maurice qui l'a lue avec la sœur de Saint Augustin. On
20 aurait dit que, « M. Simon Mesténapeo, tu vas rester à
21 Pakuashipi. C'est voter village. Vous allez rester là. »

22 Par la suite, un mois plus tard, un
23 hydravion est venu dans le village de Pakuashipi. Il a
24 amené une boîte contenant différentes lettres ou différents
25 chèques. On nous a remis... on a remis un chèque à mon

1 père, « Voilà ton argent. »

2 Je vais arrêter là pour l'instant.

3 **Me ALAIN ARSENAULT:** Pouvez-vous, dans un
4 premier temps, me situer dans le temps, la date ou l'année
5 du retour de Unamen à Pakua?

6 **M. JÉRÔME MESTÉNAPEO (par l'intermédiaire**
7 **d'un interprète):** En '61.

8 **Me ALAIN ARSENAULT:** Je vais produire un
9 premier document, premier document qui s'intitule « *Night*
10 *Letter* » que, pour les fins de traduction, je vais lire
11 immédiatement. C'est court:

12 « Quatre familles indiennes entêtées
13 ont quitté Romaine le 2 avril pour
14 s'établir de nouveau à Saint Augustin.
15 Ces gens ne sont pas appuyés par les
16 autorités et n'ont aucun droit à aucun
17 secours fédéral car ont abandonné
18 d'eux-mêmes leurs privilèges après
19 nombreux avertissements. La meilleure
20 politique à adopter est d'encourager le
21 département des Affaires indiennes de
22 façon à ce que ces Indiens
23 récalcitrants reviennent à la sagesse.
24 En cas de demandes spéciales, s'il vous
25 plait collaborer avec nous en refusant

1 canadiennes. Vous remerciant pour
2 votre si précieuse collaboration, nous
3 demeurons bien vôtre, le Service Social
4 du Saguenay. »

5 Je dépose ce deuxième document.

6 Des recherches ont été entreprises pour
7 retracer le répondant gouvernemental du Service Social du
8 Saguenay. Il est possible que ça soit le Gouvernement du
9 Québec ou le Gouvernement du Canada. Il y a, à ce moment-
10 ci, encore certaines ambiguïtés.

11 Je veux déposer un troisième document qui
12 date du mois de juillet 1963. Manifestement, c'est un
13 document écrit en anglais par un francophone dont la
14 rédaction est déficiente. C'est une lettre adressée au
15 Père Allen du Service Social du Saguenay à un M. Patrice
16 Maurice, Jr. Qui concerne les deux premiers documents.
17 Nous allons le déposer mais faire également des recherches
18 plus approfondies sur ce document et on pourra
19 éventuellement vous revenir sur ça.

20 Maintenant nous étions rendus au moment où
21 vous étiez retournés à Pakua, que vous n'aviez pas d'aide.
22 Vous n'aviez pas eu d'aide. Ç'a duré combien d'années
23 environ? Donc ma question était reliée à la durée du
24 manque de service. Ç'a duré combien d'années?

25 **M. CHARLES MARK (par l'intermédiaire d'un**

1 **interprète)**: Nous avons aucune forme d'aide de la part du
2 gouvernement quand nous sommes arrivés en '63, si je me
3 trompe pas. Le premier groupe, quand il est parti, nous,
4 on a resté un an de plus à La Romaine. On a été retenu par
5 le Père Joveneau. Il y a certains membres de la famille
6 qui ont pu partir par eux-mêmes, par leurs propres
7 moyens parce qu'ils recevaient des allocations quand ils
8 étaient à La Romaine. Puis eux-autres, entre autres mon
9 père, les autres familles aussi, quelques-unes sont partis
10 en avion.

11 Ce que j'ai pu entendre dans la lettre qui a
12 été lue tantôt, on nous a traités de « têtes dures ». On
13 n'avait pas la tête dure parce qu'on ne recevait aucun
14 service à La Romaine et nous, on devait écouter nos aînés
15 qui nous disaient, « On va retourner à Pakuashipi. C'est
16 eux-autres qui nous guidaient. »

17 Puis les chèques qui étaient retenus à La
18 Romaine, c'est le Père Joveneau qui les a déchirés ces
19 chèques-là. C'est lui-même qui les a changés.

20 Tantôt, Jérôme vous a conté... vous a relaté
21 son histoire, la venue des fonctionnaires à Saint Augustin.
22 Les fonctionnaires voulaient nous ramener à La Romaine.
23 Nous, on a décidé de ne pas aller à La Romaine.

24 Quand je suis retourné à Pakuashipi, moi, je
25 suis parti en bateau. J'étais accompagné de mon beau-frère

1 Sylvestre, ainsi que ma femme qui est présente ici et mes
2 enfants. Et quand on est arrivé, on était vraiment dans la
3 misère. Il y avait aucun vivres à Pakuashipi. Ce que
4 Jérôme disait tantôt, le M. Reddy a donné 60,00 à 70,00 par
5 famille. C'était trop peu, pas assez pour faire vivre...
6 pour nous faire vivre.

7 Il y avait quatre familles qui sont
8 retournées à Pakuashipi. Il y avait la famille à Jérôme,
9 la famille Aropaka (phon.). Il y avait deux autres
10 familles qui sont parties de La Romaine pour aller vivre
11 à... revivre à Pakuashipi.

12 Par la suite, le Père Joveneau est venu dans
13 la communauté pour encore essayer de convaincre le gens de
14 Pakuashipi de retourner avec lui à La Romaine, mais il a
15 juste convaincu une famille qui était Pierre Peters (phon.)
16 qui est repartie. Mais une chance qu'il y avait des jobs
17 diverses qui existaient, le bucheron. On a pu subvenir
18 grâce à ces jobs-là qu'on a occupées pendant... quand on
19 recevait pas les services. Une chance qu'on avait les
20 travaux divers qui se faisaient, le buchage. Puis quand
21 ç'a arrêté après cinq ans, on a pu retirer du chômage par
22 la suite. Une chance qu'il y avait de la job à l'autre
23 côté de la rivière du village Saint Augustin. Le marchand
24 offrait de la job aux gens de Pakuashipi et on vivait aussi
25 des fruits de notre chasse des fourrures qu'on vendait. La

1 marte coûtait 15 piastres dans ce temps-là. C'est grâce à
2 ça qu'on a pu subvenir.

3 C'est pas par coup de tête que les gens de
4 Pakuashipi ont décidé de retourner à Pakuashipi, parce que
5 quand ils nous ont déportés, ils nous ont tellement promis
6 de choses à La Romaine qu'ils n'ont pas tenu leur promesse.
7 On nous a promis des maisons, des bons services, mais aucun
8 des services ou des choses qu'on nous a promises... on a
9 rien reçu. C'est ça qu'il nous disait, M. Brahman (phon.).
10 Puis Pakuashipi c'est notre village. C'est là qu'on a
11 décidé de vivre, de s'installer. C'est là qu'on va rester.

12 Par la suite, j'avais eu un deuxième... on
13 nous a demandé encore d'être déportés et puis là, ils nous
14 ont demandé et on a refusé.

15 Quand on a eu les premières maisons au
16 village de Pakuashipi, c'est là qu'on a eu nos premiers
17 chèques. Les chèques provenaient du Gouvernement du
18 Québec.

19 **Me ALAIN ARSENAULT:** C'était vers quelle
20 année?

21 **M. CHARLES MARK (par l'intermédiaire d'un**
22 **interprète):** C'était en 1963 peut-être.

23 **Me ALAIN ARSENAULT:** Qu'on a coupé ou que
24 ç'a été rétabli?

25 **M. CHARLES MARK (par l'intermédiaire d'un**

1 **interprète)**: C'était la première fois qu'on recevait les
2 chèques. En '72, il y a eu la construction des premières
3 maisons. C'est là qu'on a reçu les chèques.

4 **Me ALAIN ARSENAULT**: Savez-vous pourquoi ces
5 maisons ont été construites?

6 **M. CHARLES MARK (par l'intermédiaire d'un**
7 **interprète)**: Puis là, pourquoi ils nous ont donné des
8 maisons? Là, nous avons eu de la visite du chef de bande
9 Uashat Mani-Utenam. Daniel Vachon et Max Groleau, ils sont
10 venus dans notre communauté. On était sur la rivière et
11 puis là ils nous ont demandé, « Est-ce que vous voulez
12 avoir des maisons? » Puis nous, la réponse qu'on a donnée,
13 « Oui, par contre, il va falloir que nos maisons soient
14 construites ici même dans la rivière de Pakuashipi. »

15 Une fois qu'on s'est organisé dans la
16 communauté, j'ai été, par la suite, élu chef de ma
17 communauté. Là, j'ai été avec le chef de La Romaine. Nous
18 sommes allés voir les fonctionnaires à Sept-Îles pour qu'on
19 soit mieux organisés pour qu'on nous offre de l'aide.

20 Moi, il fallait que je prenne le leadership
21 dans ce dossier. J'étais chef et il fallait que je fasse
22 quelque chose pour ma communauté. Il fallait que j'aie
23 chercher de l'aide au niveau des fonctionnaires, les
24 fonctionnaires qui travaillaient à Sept-Îles dans ce temps-
25 là. J'ai beaucoup de choses à vous conter. J'en aurai

1 long à dire. Je suis seulement rendu à la moitié de mon
2 histoire.

3 **Me ALAIN ARSENAULT:** Mais on peut peut-être
4 commencer à parler des enfants qui sont décédés. Pourquoi
5 sont-ils décédés?

6 **M. CHARLES MARK (par l'intermédiaire d'un**
7 **interprète):** La première fois, quand on a entamé ce
8 travail-là, ce qu'on était en train de faire, on a été
9 rencontré par des avocats et les avocats ont tout pris nos
10 histoires, tout ce qu'on a vécu de pas bon. On a tous
11 témoigné avec eux-autres.

12 Pourquoy aussi on a décidé de retourner vers
13 Pakuashipi, nous avons aucun matériel pour aller chasser.
14 On n'avait pas de territoire. On n'avait même pas de
15 pièges pour chasser pour se subvenir. C'est ça que je
16 viens de vous relater, n'est-ce pas? C'est ça qui s'est
17 passé.

18 Je pense que je vais m'arrêter là et puis si
19 j'ai d'autres choses, je vais les rajouter.

20 Je voudrais remercier les gens qui se sont
21 déplacés ici et je voudrais... j'espère que le message va
22 passer auprès des fonctionnaires pour que ce genre
23 d'histoire-là ne se... pour que ce genre d'histoire-là ne
24 se produise plus dans nos communautés.

25 **Me ALAIN ARSENAULT:** Madame va parler.

1 Madame, pouvez-vous nous parler des enfants
2 qui sont décédés à cette époque-là, des années '70-'72?

3 **Mme AGNES POKER (par l'intermédiaire d'un**
4 **interprète) :** J'ai vécu ces histoires-là et je me souviens
5 de ces histoires-là. C'était en 1970-'72. Oui, je me
6 souviens très bien quand certains enfants sont morts, sont
7 décédés. On était très étonné des morts subites, de la
8 mortalité des enfants, puis on était très étonné pourquoi
9 les enfants sont morts. On se posait des questions, puis
10 le fait qu'on nous montre pas nos enfants.

11 La première chose qu'on a accusé, nous, on
12 pensait que c'était à cause des maisons. On pensait que
13 les maisons n'étaient pas adaptées. C'était peut-être à
14 cause de ça que nos enfants sont morts. On a commencé à
15 s'imaginer plein d'histoires. On pensait que c'est peut-
16 être un aîné qui les a amenés, les enfants, au-delà pour
17 les accompagner nos enfants. C'est peut-être pour ça qu'on
18 pensait que nos enfants étaient décédés. On était en
19 éternel questionnement.

20 Puis là, c'est là qu'on s'est rendu compte
21 que les enfants mourraient. On pensait que c'était dû aux
22 nouvelles maisons qu'on allait recevoir. Puis j'avais un
23 de mes enfants qui était né en janvier, lui, qui est mort
24 le 15 avril de la même année. Mon premier enfant, quand il
25 est décédé, le diagnostic qu'on m'a donné, « C'est à cause

1 de son vomi; il s'est étouffé avec son vomi. C'est pour ça
2 que ton enfant est mort. » J'étais une jeune femme dans ce
3 temps-là. Moi, j'ai juste pensé que mon enfant est mort.

4 Puis j'étais très étonnée par la suite quand
5 nous sommes allés pour aller consulter les dossiers de mon
6 enfant. Là j'étais vraiment... j'ai trouvé ça étonnant
7 qu'un enfant soit mort de son vomi parce que le vomi est en
8 liquide. Un enfant de trois mois ne mange pas de solides.
9 Il mange... il boit le liquide.

10 Par la suite on m'avait dit que, « Ton
11 enfant est mort à cause qu'il s'est étouffé en mangeant. »

12 Puis j'ai eu un deuxième enfant qui est mort
13 et moi, ça se passait à l'accouchement. J'étais dans un
14 état d'évanouissement et puis je me souvenais pas trop où
15 est-ce que j'étais. Puis j'ai trouvé ça très étonnant et
16 puis je me pose encore des questions, le genre de service
17 qu'on m'a fait quand j'ai accouché, parce que la seule
18 chose que je me souviens, c'était flou, flou, des images.
19 Oui, le premier enfant qui est mort, je suis d'accord qu'il
20 soit mort, mais mon autre enfant, j'ai encore ben de la
21 misère. Je sais même pas. Je suis sans réponse encore.
22 C'est ça mon histoire.

23 Puis aujourd'hui, je suis toujours en état
24 de recherche pour retrouver mon enfant. Mon état d'esprit
25 est de même. Puis à chaque fois que je vais à Blanc-

1 Sablon, quand je m'en vais au cimetière, je sais même pas
2 où est-ce qu'ils sont situés mes enfants. Je suis toujours
3 à la recherche de mes deux enfants.

4 Je parle beaucoup à mes enfants que j'ai
5 perdus. J'aimerais ça voir l'emplacement où ils sont
6 situés mes enfants, mes deux enfants. À chaque fois que je
7 vais à Blanc-Sablon, je m'en vais au cimetière pour essayer
8 de savoir où est-ce qu'ils sont placés mes enfants. Ils
9 sont morts où? Ils sont enterrés où? Puis à chaque fois
10 que je vais à Blanc-Sablon, je vais là... pas là par
11 plaisir. Je m'en vais là pour essayer de retrouver mes
12 enfants. Puis à chaque fois, j'en pleure. Je pleure quand
13 je suis à Blanc-Sablon. Je pleure pour mes enfants.

14 Il y a juste un de mes enfants que je sais
15 où est-ce qu'il est situé dans le cimetière. Elle
16 s'appelait Catherine et je m'en vais toujours la voir.

17 Et à chaque fois qu'on relate cette
18 histoire-là, on pensera à elle. Même là, aujourd'hui, je
19 suis pas encore sure si elle est vraiment là. J'ai
20 toujours le sentiment que mes enfants sont pas là, mais je
21 ne sais pas où est-ce qu'ils sont mes enfants. J'ai
22 toujours le sentiment que mes enfants sont là à quelque
23 part ici sur terre.

24 Il n'y pas juste mes enfants. Il y a les
25 enfants des autres communautés et des autres femmes. Eux

1 autres aussi, on leur a jamais montré les visages de ces
2 enfants-là.

3 Puis ce que je trouve étonnant encore quand
4 j'entends des histoires qui sont relatées à Blanc-Sablon en
5 ce moment, apparemment en ce moment quand tu vas à Blanc-
6 Sablon au cimetière, il y a trois petites croix qui sont
7 installées. Apparemment elles sont clairement identifiées
8 par les enfants de Pakuashipi, trois enfants.

9 J'ai huit enfants en tout. J'ai quatre
10 enfants qui sont nés dans la tente et j'ai quatre enfants
11 qui sont nés dans l'hôpital. Si je les aurais tous... si
12 tous mes enfants, je les aurais accouchés dans la tente, je
13 pense que tout aurait bien été pour moi, pour mes enfants.
14 Là j'aurais accepté parce que je les aurais vus de mes yeux
15 mes enfants mourir devant moi.

16 C'était ça mon histoire. Je vous remercie.

17 **Me ALAIN ARSENAULT:** J'avais une ou deux
18 questions supplémentaires. Est-ce que vous avez pu
19 accompagner vos enfants lorsqu'ils ont été amenés à
20 l'hôpital de Blanc-Sablon?

21 **Mme AGNES POKER (par l'intermédiaire d'un**
22 **interprète):** Non, j'ai pas accompagné mes enfants. On
23 donnait aux voyageurs qui passaient, qui embarquaient dans
24 l'avion, dans l'hélicoptère, c'est eux-autres qui amenaient
25 nos enfants.

1 **Me ALAIN ARSENAULT:** Aviez-vous le droit d'y
2 aller avec l'hélicoptère accompagner vos enfants?

3 **Mme AGNES POKER (par l'intermédiaire d'un**
4 **interprète):** Non, on pouvait pas accompagner nos enfants.
5 On donnait aux autres passagers qui voyageaient, qui
6 allaient vers Blanc-Sablon. C'était des blancs ou des
7 anglais. On te faisait sentir par le personnel de la santé
8 que tu pouvais pas accompagner tes enfants. On te faisait
9 sentir ça. C'était de même d'interdire les parents
10 d'accompagner leurs propres enfants vers le centre
11 hospitalier.

12 À chaque fois... je vais vous parler de ma
13 fille Monique. Quand je l'ai accouchée dans la tente... je
14 l'ai accouchée dans la tente. Il y avait d'autres femmes
15 qui m'ont accouché. Une semaine après, l'infirmière est
16 venue et a examiné mon enfant et puis elle a vu une tache
17 blanche dans la bouche. Puis elle, elle a décidé de
18 l'évacuer à Blanc-Sablon et puis c'est elle qui s'est
19 étouffée. J'ai toujours senti que cet enfant-là, on m'a...
20 le personnel infirmier l'aurait enlevée, l'a kidnappée.
21 C'est toujours ce sentiment-là qui m'habite. On m'a pas
22 avisé qu'ils voulaient l'amener à Blanc-Sablon. On m'a
23 rien dit. On m'a même pas informée. Ils l'ont prise de
24 chez nous, mon enfant. Ils l'ont amené à Blanc-Sablon.
25 C'est ça qui s'est passé.

1 Je vous remercie.

2 **Me ALAIN ARSENAULT:** Encore une petite
3 question. Est-ce que l'hôpital de Blanc-Sablon vous a
4 avertie et, si oui, quand, du décès de votre enfant et de
5 l'endroit où il a été enterré?

6 **Mme AGNES POKER (par l'intermédiaire d'un**
7 **interprète):** Non, on nous a jamais informés. La seule
8 information qu'on a, ces enfants-là ont été enterrés à côté
9 d'un aîné de la communauté de Pakuashipi, entre autres, un
10 des enfants de la communauté. On nous a jamais montré
11 l'emplacement où étaient enterrés nos enfants et là
12 aujourd'hui encore, on se pose beaucoup de questions. On
13 est encore en constant sentiment de recherche de nos
14 enfants. C'est ça que faisait le docteur. Il pouvait les
15 hospitaliser un mois, deux mois, un an, deux ans même, nos
16 enfants, sans avoir de nouvelles. Puis personne nous a
17 informé l'état de santé de nos enfants quand ils étaient
18 hospitalisés à Blanc-Sablon. Dans ce temps-là, on n'avait
19 pas de téléphones. Personne nous informait de nos enfants.

20 On aurait aimé voir le visage des enfants
21 qui sont disparus. Puis maintenant on les a jamais vus ces
22 enfants-là. Tout le monde souhaitait ça. Puis là on est
23 toujours dans un sentiment d'attente, de recherche. Ils
24 sont où nos enfants? Ils sont placés où nos enfants?
25 C'est ça notre éternel questionnement qu'on a.

1 Cet été on a voyagé pour une activité
2 archéologique à Blanc-Sablon. J'étais accompagnée de
3 Gervais et puis on a demandé aux archéologues, « Si vous
4 trouvez des ossements d'enfants, est-ce que vous pouvez
5 nous en informer? » On est toujours à la recherche encore.

6 C'est ça qui est arrivé en 1972, les
7 premières fois qu'on a eu des maisons. Nous avons eu
8 beaucoup de morts d'enfants. C'est ça qui est arrivé.
9 C'est ça l'histoire que je voulais vous relater
10 aujourd'hui.

11 **Me ALAIN ARSENAULT:** Et une dernière petite
12 question, s'il vous plaît. Il y a eu huit ou neuf enfants
13 comme ça dans cette période '70-'72. Ça s'est arrêté.
14 Savez-vous pourquoi ça s'est arrêté?

15 **Mme AGNES POKER (par l'intermédiaire d'un**
16 **interprète):** On pensait qu'en nous donnant les maisons,
17 c'est comme en retour... en acceptant les maisons, en
18 retour, on donnait un enfant, nos enfants. C'est ça qu'on
19 avait pensé.

20 Ou bien l'autre questionnement qu'on avait
21 c'était un des aînés qui était décédé dans la communauté
22 qui est parti avec nos enfants. C'est ça qu'on avait
23 pensé.

24 Maintenant quand on parle avec nos
25 enfants... avant, on n'était pas scolarisés. On n'avait

1 pas... on n'était pas scolarisé. Puis là maintenant nos
2 jeunes sont très scolarisés de plus en plus. Il y a même
3 nos enfants qui nous disent, « Pourquoi vous ne faites pas
4 des recherches? Pourquoi vous n'engagez pas des personnes
5 compétentes pour faire des recherches pour retrouver les
6 enfants perdus? » C'est ça, eux-autres, leur
7 questionnement, c'est de retrouver et retracer nos enfants.
8 C'est ça qu'ils veulent. Ils veulent connaître les membres
9 de leur famille qu'ils ont perdue.

10 Je vais vous relater une autre histoire de
11 quelqu'un qui a amené un enfant innu de Pakuashipi à Blanc-
12 Sablon et nous, nous étions hospitalisés à Blanc-Sablon.
13 On était quelques-unes de la communauté. Nous avons vu
14 amener un enfant, descendre de l'hélicoptère, puis tu
15 voyais la tête de l'enfant était par en arrière et les
16 pieds par en l'air et puis on savait, les informations
17 qu'on a reçues, que l'enfant était très fiévreux. Et quand
18 ils l'ont amené, sorti de l'hélicoptère, il avait la tête
19 par en bas et les pieds par en haut. C'est une autre chose
20 qu'on a vue, vécue. C'est sûr que c'est pas mon enfant.
21 C'était l'enfant à Mary, puis cet enfant-là est mort le
22 soir même. Puis le lendemain, l'enfant est mort, est
23 décédé.

24 C'est juste ça que j'avais à vous dire.

25 **Me ALAIN ARSENAULT:** Encore une fois, mais

1 je vous le promets, c'est la dernière.

2 Qu'est-ce qu'on vous a dit de l'état de
3 santé de vos enfants pour justifier qu'ils partent?

4 **Mme AGNES POKER (par l'intermédiaire d'un**
5 **interprète):** On nous a jamais dit c'était quoi l'état de
6 santé nos enfants. Ils les amenaient carrément vers Blanc-
7 Sablon, mais quand tu voyais les autres anglais, eux-autres
8 pouvaient être accompagnés, mais nous autres non.
9 Maintenant on peut avoir des services d'accompagnement,
10 d'escorte. Aujourd'hui ça existe, mais avant non. Nous,
11 on pouvait pas avoir ce service-là. Là, à chaque fois
12 qu'un Innu, un femme innu voulait accompagner son enfant,
13 « Non, non, ça marche pas de même. Tu peux pas amener
14 toute ta famille avec toi à Blanc-Sablon. »

15 Des fois ce qui arrivait, c'était juste
16 quand l'enfant était décédé, on invitait les parents à
17 venir voir leurs enfants et jamais quand ils étaient
18 vivants. Ils pouvaient pas les accompagner. Seulement une
19 fois que l'enfant était mort qu'on invitait les parents à
20 venir récupérer le corps. C'est ça qui est arrivé plus
21 tard. Une fois que l'enfant était mort, les parents
22 étaient invités à venir récupérer le corps de leurs petits
23 bouts-choux, puis on leur montrait jamais le corps de
24 l'enfant. On leur montrait pas l'enfant. C'était ça... on
25 nous a toujours refusé d'accompagner nos enfants. C'était

1 ça nos histoires en tant que femmes.

2 Ce que je me souviens aussi des histoires,
3 il y a certains des enfants qui accompagnaient des enfants,
4 des enfants malades qui accompagnaient les enfants des
5 parents qui ne pouvaient pas être amenés. C'est ça qui est
6 arrivé aussi. J'ai déjà vu une fille de notre communauté
7 accompagner des enfants. Puis le seul service qu'on leur
8 offrait c'était quand l'enfant était mort, on lui donnait
9 le service d'être encore plus malheureux, un service d'être
10 triste encore plus, d'être malheureux. C'est ça que je me
11 souviens des histoires qu'on a vécues.

12 **Me ALAIN ARSENAULT:** Bonjour. Pouvez-vous
13 nous dire, concernant vos enfants, c'est qu'est-ce qui est
14 arrivé à vos enfants qu'ils ont été transportés à l'hôpital
15 de Blanc-Sablon?

16 **Mme CHRISTINE LALO (par l'intermédiaire d'un**
17 **interprète):** Je vais vous parler de mes trois enfants que
18 j'ai perdus. J'avais un de quatre mois, puis de deux ans,
19 puis de sept mois. J'ai neuf enfants. J'ai perdu trois de
20 mes enfants. J'ai été très éprouvée quand ils sont
21 décédés. Le premier, une semaine après sa naissance, est
22 décédé. Après ça, j'en ai eu un autre qui est décédé
23 aussi. Il y a un de mes enfants qui est mort en février,
24 l'autre en octobre... les deux autres en octobre. J'étais
25 très étonnée pourquoi mes enfants sont morts, mes trois

1 enfants sont morts. Pourquoi moi?

2 Ce qu'a relaté Mme Poker, moi aussi, c'est
3 la même histoire que j'ai vécue quasiment. Il y avait
4 plusieurs enfants qui sont décédés. J'ai même vu un de mes
5 enfants mourir, parce que moi j'étais malade et il fallait
6 que l'accompagne mon enfant. Dans ce temps-là, je l'ai vu
7 mourir. Et là, quand on m'a évacuée à Blanc-Sablou, après,
8 j'étais accompagnée de mon enfant et puis au bout de deux
9 jours, mon enfant est tombé malade. On m'avait avisé que,
10 « Ton enfant est très malade. » Ils m'ont amené voir mon
11 enfant. Ils m'ont habillé avec une jaquette blanche et
12 puis mon enfant était déjà de couleur bleue. Je me suis
13 toujours demandée qu'est-ce qu'ils ont fait à mon enfant.
14 Ça, quand je pense à cette histoire-là, ça me rend toujours
15 triste.

16 Puis par la suite, moi, je me suis toujours
17 demandée... j'ai toujours pensé quand mon enfant était
18 décédé là-bas, je pensais qu'on allait me montrer mon
19 enfant, mais on m'a jamais montré mon enfant par après. Et
20 on m'a informée que « Ton enfant va être enterrée à Blanc-
21 Sablon » et puis j'ai demandé à participer à l'enterrement
22 et ils m'ont carrément refusé d'assister à l'enterrement de
23 mon enfant.

24 Même aussi mes deux autres enfants qui sont
25 décédés, j'ai demandé à les voir où est-ce qu'ils sont

1 placés ces enfants-là dans le cimetière. On m'a jamais
2 donné cette information-là pour connaître l'emplacement.

3 C'est la même chose aussi pour mon autre
4 enfant aussi. On m'a jamais dit... on m'a jamais informé
5 où est-ce qu'il était enterré mon enfant. Ça faisait déjà
6 un an que mon père est décédé à Blanc-Sablon. On nous a
7 même pas informé, mon père, quand il était mort, où est-ce
8 qu'il est enterré aussi. Je trouvais ça dur de ne pas voir
9 mes enfants. Je trouve ça très dur ne pas voir mes
10 enfants. Je ne pouvais rien y faire. La seule chose,
11 c'était de prier.

12 Il y avait une bonne sœur qui était là qui
13 s'en allait souvent, puis je l'accompagnais pour aller
14 prier moi aussi. C'est grâce à la prière que j'ai pu m'en
15 sortir. C'est ça qui m'a aidé à continuer. C'est ça qui
16 m'a aidé. À chaque jour, j'allais à la messe... je
17 marchais... pour oublier mes enfants, pour pas avoir mal.

18 Puis les gens de Saint Augustin, de mon
19 village de l'autre côté de la rivière, étaient très étonnés
20 de la mort de mes enfants. J'avais des amis anglais de
21 l'autre bord de Saint Augustin. Ils venaient me visiter et
22 puis ils étaient très étonnés, stupéfiés par les histoires
23 que je contais de mes enfants. C'est la même histoire que
24 Agnes a conté que j'ai eu moi aussi. C'est quasiment les
25 mêmes histoires.

1 J'avais un autre enfant qui est décédé.
2 C'était en '73. C'était un garçon qui est né. J'avais un
3 autre garçon qui est né à Blanc-Sablon et j'ai accouché là.
4 Puis là, ils l'ont transféré tout de suite à Saint-Anthony,
5 mon garçon. J'avais tellement peur pour mon garçon.
6 J'avais peur que mon garçon subisse le même sort que ses
7 autres frères et sœurs. Il est resté là deux mois à Saint-
8 Anthony parce qu'il souffrait de jaunisse. Puis quand je
9 l'ai revu revenir de Blanc-Sablon, j'étais ben contente de
10 le revoir mon garçon. Il avait grandi mon garçon.

11 J'ai toujours ce sentiment-là quand je vais
12 à Blanc-Sablon. Ils sont situés où mes enfants? Mon père
13 aussi est situé où? Il est enterré où? C'est ça mon
14 questionnement à chaque fois quand je suis de passage à
15 côté du cimetière. C'est ça mon histoire.

16 Je pourrais en dire encore plus. J'ai un de
17 mes enfants qui a été hospitalisé... mes petits-enfants qui
18 a été hospitalisé dans un hôpital à Québec hier. Il a été
19 évacué hier. Je crois pas pouvoir en parler. C'est moi
20 qui a élevé ce petit-fils là. C'est moi qui l'a élevé.
21 C'est moi qui l'a gardé depuis qu'il est petit à
22 aujourd'hui. Mon petit-fils a 37 ans. Je suis très peinée
23 aujourd'hui parce qu'il est dans le coma. Je suis très
24 triste, très peinée de voir mon petit-fils malade comme ça.
25 Je sais c'est quoi qui s'est passé. C'est le fléau de la

1 drogue, surtout le speed. Je pense que c'est ça pourquoi
2 mon garçon est dans cet état-là. J'ai été témoin de
3 plusieurs événements malheureux dans mon village et cela me
4 fait réfléchir beaucoup de tous les événements malheureux
5 qu'on vit dans nos communautés.

6 Je voudrais remercier toutes les personnes
7 qui m'ont écouté pour venir parler, partager.

8 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Merci.

9 En écoutant Agnes, je veux juste être sure
10 d'avoir compris. Les femmes innues ou les familles innues
11 pouvaient pas embarquer dans l'avion ou l'hélicoptère,
12 vrai?

13 **Mme AGNES POKER (par l'intermédiaire d'un**
14 **interprète):** Non.

15 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Est-ce qu'on
16 a, à cette période-là, remarqué que les mamans québécoises
17 ou canadiennes pouvaient embarquer avec leur enfant malade?

18 **Mme AGNES POKER (par l'intermédiaire d'un**
19 **interprète):** J'en n'ai jamais vues parce qu'on vivait pas
20 à Saint Augustin. On vivait de l'autre côté de la rivière.

21 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Mon autre
22 question, c'est qui qui prenait la décision de dire non aux
23 mères de suivre leur enfant... de ne pas pouvoir suivre
24 leur enfant malade?

25 **Mme AGNES POKER (par l'intermédiaire d'un**

1 **interprète)**: C'est l'infirmière qui était présente qui est
2 venue à Pakuashipi.

3 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE**: Une infirmière
4 qui est d'une institution québécoise?

5 **Mme AGNES POKER (par l'intermédiaire d'un**
6 **interprète)**: On sait pas d'où est-ce qu'elle venait
7 vraiment l'infirmière. Nous on sent qu'elle venait du
8 village à côté ou peut-être de l'ouest aussi.

9 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE**: Un
10 dispensaire?

11 **Mme AGNES POKER (par l'intermédiaire d'un**
12 **interprète)**: Oui, un dispensaire.

13 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE**: O.k. Ma
14 dernière question pour les deux femmes courageuses, si j'ai
15 bien compris, on ne vous a jamais donné... bien, je vais
16 vous poser la question. Est-ce qu'on vous a donné un
17 rapport d'autopsie ou un rapport médical des raisons du
18 décès de vos enfants?

19 **Mme AGNES POKER (par l'intermédiaire d'un**
20 **interprète)**: Quand ils sont morts, on nous a jamais donné
21 les rapports d'autopsie, les constats de mortalité, jamais.
22 C'est bien plus tard qu'ils nous ont remis les vrais
23 dossiers physiques. Quand on est allé voir à Blanc-Sablon
24 avec un groupe de femmes de la communauté, là on a su
25 c'était quoi qui était vraiment... qu'il était mort par

1 étouffement, par les bronches, par une maladie...

2 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Plus tard
3 c'est quand ça?

4 **Mme AGNES POKER (par l'intermédiaire d'un**
5 **interprète):** C'est il n'y a pas longtemps. Nous étions
6 accompagnés... quand on a fait les premières démarches pour
7 faire des recherches, nous étions accompagnés de Anne
8 Panasok, Louisa, Mary.

9 **Me ALAIN ARSENAULT:** À cet effet, je veux
10 produire effectivement des dossiers médicaux des enfants
11 qui ont été obtenus à l'automne 2014 suite à une
12 [procuration] signée par chacune des mères autorisant
13 l'Hôpital Blanc-Sablon à remettre à la journaliste de
14 Radio-Canada pour remettre aux familles les rapports... les
15 dossiers médicaux, rapports d'autopsie des enfants.

16 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** En 2014?

17 **Me ALAIN ARSENAULT:** De 2014... octobre
18 2014.

19 Et je voudrais, cependant, puisque c'est des
20 dossiers médicaux de personnes décédées, une ordonnance de
21 non-publication/non-diffusion mais que ça puisse demeurer
22 dans les archives de l'Enquête nationale.

23 Ces dossiers médicaux, pour résumer,
24 révèlent que tous les enfants, sauf un, ont eu des
25 problèmes respiratoires, problèmes pulmonaires. Un enfant,

1 effectivement, est décédé à l'âge de trois mois par
2 occlusion des voies respiratoires... de l'œsophage. Je
3 m'excuse, j'avais... c'est pas bien grave.

4 Et c'est seulement donc en 2014 que les
5 parents ont pu apprendre.

6 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Sans
7 reportage, j'imagine que les familles n'auraient pas eu ces
8 informations-là importantes?

9 **Me ALAIN ARSENAULT:** C'est évident.

10 **Mme AGNES POKER (par l'intermédiaire d'un**
11 **interprète):** L'histoire a commencé quand Anne Panasuk a
12 commencé... quand on l'a contactée. Et puis il y avait une
13 autre personne très importante dans le dossier aussi.
14 Elle, elle avait perdu sa sœur. Sa mère avait perdu un
15 enfant. C'est Louisa Mark. C'est une des instigatrices
16 des recherches. Puis ils ont contacté Mme Panasuk pour les
17 aider avec les démarches des recherches. Et voilà où on en
18 est rendu aujourd'hui.

19 Je voudrais aussi remercier le monde qui ont
20 participé. Il y avait d'autres personnes qui ont gravité
21 dans ce dossier-là, entre autres, Marie Mark, qui est
22 poussé Louisa à continuer à faire des recherches. Puis je
23 voudrais faire un remerciement spécial à Mme Anne Panasuk,
24 qui accepté de faire le travail et entre autres à la
25 directrice générale Marie Mark, qui a grandement contribué

1 aux recherches dans ce dossier-là. Je voulais remercier
2 tout ce monde-là.

3 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Merci
4 beaucoup.

5 Maître Arsenault, vous avez demandé que les
6 documents soient non... qu'il y ait une non-publication...

7 **Me ALAIN ARSENAULT:** Oui, ça nous prend une
8 ordonnance de non-publication et de non-diffusion à ces
9 documents.

10 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Oui.

11 **Me ALAIN ARSENAULT:** Vous devez
12 techniquement prendre une décision.

13 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Oui.

14 Alors s'il n'y a pas d'objection avec les
15 parties intéressées, on dit oui ici, nous, les
16 commissaires.

17 **Me ALAIN ARSENAULT:** Un autre document que
18 je veux produire également c'est un article de la revue
19 *Recherches amérindiennes au Québec* de Laurent Jérôme sur la
20 déportation des Innus de Pakuashipi. C'est un document
21 d'une dizaine de pages qui a été publié en 2011 sur la
22 question de la déportation. Pour le document précédent, on
23 pourra laisser, au moment de la pause, la possibilité aux
24 parties intéressées de faire des représentations, s'il y en
25 a, des représentations sur l'ordonnance de non-

1 publication/non-diffusion des dossiers médicaux.

2 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Alors juste
3 pour... allez-y, Maître Arsenault.

4 **Me ALAIN ARSENAULT:** Puis là donc le dernier
5 document pour cette partie.

6 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Parfait.
7 Alors nous acceptons vos documents.

8 **Me ALAIN ARSENAULT:** Je ne sais pas si vous
9 avez d'autres questions?

10 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Non.

11 **Me ALAIN ARSENAULT:** Alors je pourrais vous
12 suggérer de faire une pause.

13 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Merci.

14 --- L'audience est suspendue à 15h23

15 --- L'audience est reprise à 16h01

16 **Me ALAIN ARSENAULT:** Maintenant nous allons
17 passer à la deuxième phase de témoignages sur la communauté
18 de Pakuashipi.

19 Madame voudrait être assermentée avec la
20 plume.

21 **M. BRYAN ZANDBERG:** Alors, Madame, vous vous
22 appelez comment?

23 **Mme MARY MARK:** Mary Mark.

24 **M. BRYAN ZANDBERG:** Merci bien.

25 Alors, est-ce que vous affirmez

1 solennellement de dire la vérité, toute la vérité, et rien
2 que la vérité?

3 **Mme MARY MARK:** Oui.

4 **M. BRYAN ZANDBERG:** Merci beaucoup.

5 **Me ALAIN ARSENAULT:** Madame Mark, vous
6 habitez quelle communauté et où vous êtes née, dans quelle
7 communauté?

8 **Mme MARY MARK (par l'intermédiaire d'un**
9 **interprète):** Je viens de la communauté de Pakuashipi, la
10 réserve Pakuashipi.

11 **Me ALAIN ARSENAULT:** J'aimerais connaître
12 vous êtes de quelle famille?

13 **Mme MARY MARK (par l'intermédiaire d'un**
14 **interprète):** Ma mère s'appelle Christine Mark. Mon père
15 s'appelle Charles Mark.

16 **Me ALAIN ARSENAULT:** Ils ont témoigné
17 tantôt?

18 **Mme MARY MARK (par l'intermédiaire d'un**
19 **interprète):** Oui.

20 **Me ALAIN ARSENAULT:** Quelle est votre
21 expérience de vie dans votre communauté?

22 **Mme MARY MARK (par l'intermédiaire d'un**
23 **interprète):** Je vais vous relater l'histoire de mon
24 village. Je vais vous parler de Pakuashipi. Tantôt j'ai
25 entendu des histoires de mes parents et de Agnes et de

1 Jérôme. C'est ça que je vais vous parler.

2 C'est ce que je me souviens. J'avais un
3 frère du nom de Patrick. Il était malade. Ma mère l'avait
4 accompagné à Blanc-Sablon. Elle ne l'avait pas accompagné.
5 C'était ma mère qui était malade. Quand j'ai entendu les
6 histoires des décès des trois enfants, j'étais très jeune
7 dans ce temps-là. Moi, je ne savais pas pourquoi ces
8 enfants-là n'étaient pas ramenés dans la communauté pour
9 leur offrir un service.

10 C'est là que j'ai remarqué, après ces
11 tristes événements-là, que j'ai vu mon père consommer,
12 boire beaucoup. À chaque fois qu'il buvait, qu'il était
13 dans un état très avancé, il parlait de ses enfants et il
14 pleurait. J'attendais toujours que mes frères reviennent
15 chez nous.

16 Un peu plus tard, c'était moi qui étais
17 évacuée vers Blanc-Sablon. J'étais malade. Je me souviens
18 d'une chose, il était tard dans la nuit. Il y avait deux
19 infirmières qui voulaient me déplacer. C'était le soir,
20 tard. Je ne savais pas où est-ce qu'elles voulaient
21 m'amener. Moi, j'ai beaucoup pleuré. J'ai pleuré de
22 toutes mes forces. Par après, quand j'ai fait la grosse
23 crise, ils m'ont amené dans une chambre d'adultes. Puis
24 c'est là qu'ils m'ont laissé dormir la nuit. Je trouvais
25 ça très étrange de vouloir me changer de place en pleine

1 nuit, tard.

2 Je me souviens d'un autre espoir. Ma grand-
3 mère était malade. On l'avait évacuée vers Mont-Joli parce
4 qu'elle souffrait de tuberculose. Puis par la suite, nous
5 autres aussi on nous a évacués, ma mère, mes parents, et
6 nous les enfants aussi, on nous a évacués aussi. Ils nous
7 ont examinés. Ils nous ont fait passer différents tests
8 pour savoir si aussi on souffrait de tuberculose. Le
9 médecin nous a vus, chacun de nous autres, chacun de nous.
10 Ce que je me souviens, j'ai été examinée comme une adulte,
11 une femme adulte. Ils nous ont examiné par en bas. Je
12 trouvais ça bizarre la façon comment on était examiné.
13 J'ai posé la question à mes autres sœurs, « Est-ce que vous
14 avez été examiné de la même façon que moi? » Elles m'ont
15 répondu, « Oui, la même chose. »

16 C'est ce que je me souviens des histoires
17 qui se sont passées quand j'étais à Blanc-Sablon. Puis à
18 chaque fois que j'étais évacuée pour raisons médicales,
19 j'étais pas accompagnée de ma mère. J'ai été là plusieurs
20 mois à l'hôpital. Même, j'ai passé la fête de Noël à
21 l'hôpital et j'ai jamais entendu sonner le téléphone pour
22 que je puisse parler avec ma mère pour que ma mère
23 m'appelle. J'avais pas d'appel.

24 Avec toutes les histoires qu'on a vécues,
25 les mauvaises expériences qu'on a vécues avec le centre

1 hospitalier, par la suite on a été marqué. On n'avait peur
2 d'aller se faire soigner dans les hôpitaux.

3 L'autre histoire que je veux vous parler, je
4 veux vous parler de l'histoire du curé, les histoires qu'il
5 nous a faites, les choses qu'il nous a faites plutôt.

6 Une fois, j'étais allé à la confession. On
7 était à l'église et puis moi je suis allé confesser. Puis
8 à chaque fois qu'on allait confesser, il fallait
9 s'agenouiller devant lui à terre. Puis souvent le curé
10 nous invitait à venir s'asseoir dans ses genoux. Puis ce
11 qu'il nous disait, « C'est moi votre père. » Puis
12 j'essayais de me confesser. Rien ne sortait. Tu sais bien
13 quand t'es jeune, t'as pas fait des choses graves et puis
14 tu dis rien dans ce temps-là. Puis il a commencé à glisser
15 sa main sous ma chemise, puis il a commencé à toucher, à me
16 caresser le ventre et par la suite à me toucher vers le
17 bas. J'ai pris sa main pour la déplacer ailleurs, puis il
18 a arrêté.

19 Puis plus tard, j'ai été marqué par cet
20 événement malheureux-là. J'avais une estime très basse de
21 moi, puis je m'aimais pas. J'aimais pas mon corps.
22 J'avais des problèmes de couple. Ça me rappelait souvent
23 l'événement qui s'est passé à la salle de confesse. Je
24 suis certaine que j'étais pas la seule à subir ce genre de
25 chose-là. Il y avait d'autres personnes qui ont vécu ce

1 que j'ai vécu. Je sais même mes tantes ont subi des choses
2 par le curé. Puis je sais qu'une de mes tantes a beaucoup
3 de problèmes dans sa vie. C'est pas pour rien aujourd'hui
4 qu'elle vit des problèmes de ce genre-là.

5 Je me souviens une de mes tantes qui était
6 amoureuse d'un anglais de Saint-Augustin. Quand le curé a
7 su que ma tante avait trouvé un chum à Saint-Augustin, le
8 curé était hors de lui. Il a frappé ma tante. J'ai pas
9 aimé ce que j'ai vu. J'ai toujours pensé, en rentrant à
10 l'église, que c'était du monde gentil, saint, mais quand
11 j'ai vu ce genre d'histoires-là, j'étais perdue.

12 **Me ALAIN ARSENAULT:** Petite question de
13 précision. Vous aviez quel âge lorsque le Père Joveneau a
14 fait ça?

15 **Mme MARY MARK (par l'intermédiaire d'un**
16 **interprète):** Je devais avoir sept ou huit ans.

17 **Me ALAIN ARSENAULT:** Quel âge?

18 **Mme MARY MARK (par l'intermédiaire d'un**
19 **interprète):** Sept ou huit ans.

20 **Me ALAIN ARSENAULT:** Vous avez parlé qu'il y
21 a eu d'autres agressions contre d'autres personnes de la
22 part du Père Joveneau. Pouvez-vous nous parler des
23 conséquences de ces actions-là? Vous avez parlé pour vous,
24 mais pour l'ensemble de la communauté, puisque vous avez
25 parlé de plusieurs personnes?

1 **Mme MARY MARK (par l'intermédiaire d'un**
2 **interprète)**: Il y a du monde qui ont été affecté par ces
3 événements-là. Entre autres, il y a du monde qui souffre
4 d'alcoolisme, de drogues, une basse estime, un mal de
5 vivre. C'est dû aux événements-là qui ont été transmis de
6 génération en génération. Puis je sais qu'il y a des
7 personnes qui ont vécu des choses, qui n'ont pas pu... qui
8 ont été touchées par leur estime, leur bien-être, et ces
9 personnes-là n'ont pas pu aller faire des études poussées.
10 C'est ce genre de problème-là que je vois dans ma
11 communauté.

12 **Me ALAIN ARSENAULT**: Voulez-vous faire part
13 aux commissaires de vos recommandations pour que cette
14 situation s'améliore?

15 **Mme MARY MARK (par l'intermédiaire d'un**
16 **interprète)**: C'est peut-être de trouver... aller apporter
17 de l'aide aux personnes qui ont été abusées par le prêtre.
18 Les gens qui ont subi des choses, ça leur a amené très loin
19 des choses négativement dans leur vie. Moi aussi ça m'a
20 amené très loin de façon négative, mais une chance que j'ai
21 cheminé dans ma vie pour pouvoir m'en sortir, pour pouvoir
22 en parler, de pouvoir mettre de côté ces tristes
23 événements-là, pour pouvoir mieux continuer dans ma vie.

24 Puis j'aimerais vous parler un peu des
25 pensionnats, relater un peu les histoires des pensionnats.

1 C'est grâce à ça qu'on a pu en parler des agissements qu'on
2 a vécus. Puis moi je comprenais parfaitement ce à quoi
3 vivaient les gens qui ont vécu les pensionnats. Nous, on a
4 vécu une autre forme de pensionnat. Les prêtres qui ont
5 abusé des enfants dans les pensionnats, les bonnes sœurs,
6 nous, on les a vécus aussi mais autrement. On fréquentait
7 l'école de Saint-Augustin à l'autre bord de la rivière et
8 c'était des bonnes sœurs qui nous enseignaient. Puis je
9 voyais souvent les bonnes sœurs donner des corrections aux
10 Innus de Pakuashipi. On amenait les enfants dans le
11 couloir et on les frappait là avec une longue règle.
12 J'avais tellement peur, moi, d'aller à l'école parce que
13 c'est la peur qui m'envahissait de ce que j'ai vu, des
14 choses dans cette école-là. C'est pour ça que j'avais
15 peur.

16 Je pense que c'est très important que vous
17 entendez mon message, que les personnes qui ont été abusées
18 par le curé soient dédommagées aussi. C'est important.

19 C'est pas juste notre génération à nous
20 autres qu'on est assis en avant qu'on a subi des agressions
21 venant du curé. Les autres, nos mères, nos pères qui sont
22 derrière nous-autres, eux-autres ont eu... ont subi des
23 sévices aussi.

24 Avec toutes les histoires que j'ai entendues
25 depuis ce temps-là, il y a beaucoup d'histoires d'abus qui

1 ont été faits dans notre communauté. Je suis très certaine
2 que toutes les femmes adolescentes de ma communauté ont
3 toutes vécu des sévices de la part du curé. Ça, je serais
4 pas étonnée.

5 Les activités qu'il faisait à chaque fois
6 qu'il arrivait les premiers jours, il faisait une
7 projection de photos. C'est ça l'activité qu'il faisait.
8 Je me souviens une fois, lors des projections, je savais
9 pas que j'ai été prise en vidéo et puis il a commencé par
10 m'intimider devant le monde, devant le public.

11 Après ces événements-là, je me suis dirigée
12 dans le coin de la salle. Par la suite, je me suis jamais
13 présentée à l'église. Je ne suis jamais allée à la messe.

14 Par la suite, mes parents ont décidé que
15 j'aille fréquenter l'école à La Romaine Unamen Shipu.
16 J'avais 11 ans et j'avais peur de le rencontrer le curé.
17 J'étais pas accompagnée. J'ai toujours pensé, quand
18 c'était un blanc qui envoyait son enfant pour étudier à
19 l'extérieur, lui, il l'a envoyé. C'est ça que moi je
20 pensais que j'allais vivre.

21 **Me ALAIN ARSENAULT:** Une dernière question.
22 Aujourd'hui, vous travaillez. Pouvez-vous dire aux
23 commissaires votre emploi?

24 **Mme MARY MARK (par l'intermédiaire d'un**
25 **interprète):** En ce moment je travaille comme directrice

1 générale du Conseil de bande de Pakuashipi. Ça va faire
2 deux ans que je suis en fonction. En février ça va faire
3 deux ans. Et auparavant j'avais déjà occupé ce même poste-
4 là de directrice générale.

5 **Me ALAIN ARSENAULT:** Je vous remercie.

6 Nous allons passer à un deuxième témoin, Mme
7 Lalo. Il faudrait l'assermentation.

8 **M. BRYAN ZANDBERG:** Alors, bonjour, Madame
9 Lalo. Est-ce que vous jurez solennellement? Est-ce que
10 vous jurez de dire la vérité, toute la vérité et rien que
11 la vérité?

12 **Mme THÉRÈSE LALO (par l'intermédiaire d'un**
13 **interprète):** Oui, j'accepte.

14 **M. BRYAN ZANDBERG:** Merci.

15 **Me ALAIN ARSENAULT:** Madame Lalo, vous
16 voulez entretenir les commissaires du Père Joveneau?

17 **Mme THÉRÈSE LALO (par l'intermédiaire d'un**
18 **interprète):** Oui.

19 **Me ALAIN ARSENAULT:** Pouvez-vous dire aux
20 commissaires quel genre d'homme qu'il était?

21 **Mme THÉRÈSE LALO (par l'intermédiaire d'un**
22 **interprète):** J'ai toujours considéré le Père Joveneau une
23 personne très importante. Après chaque messe, il y avait
24 une projection de film. À chaque fois après les
25 projections de films, il riait beaucoup. Il faisait rire

1 les gens et les gens riaient de lui. J'entends encore son
2 rire, là maintenant.

3 Après la projection, j'étais accompagnée
4 avec un ami. Il nous a invités à venir s'asseoir dans ses
5 genoux. C'est là qu'il a commencé à nous toucher. Puis
6 moi, ce que je me souviens, j'étais figée. J'étais figée
7 comme une glace, puis je ne comprenais rien c'est quoi
8 qu'il était en train de faire. J'étais perdue. Puis
9 j'avais peur de lui. Je ne pouvais même pas parler contre
10 lui parce que le monde trouvait que c'était une personne
11 très importante. Puis les gens le prenaient pour le Dieu.
12 Puis moi aussi c'est comme ça que je l'imaginai.

13 Puis après les attouchements, là il
14 commençait à visiter le village. Puis une fois, je l'ai vu
15 s'en venir. Il est venu chez nous. La première question
16 qu'il a posée, « Thérèse, où elle est ta maman? » Puis
17 moi, je l'ai amené vers ma mère. Ma mère se cachait. Elle
18 se cachait du curé. Puis là, le curé s'en allait vers la
19 chambre et puis il est resté là. Puis j'ai trouvé ça dur,
20 moi, vivre ce genre d'événement-là.

21 Puis au retour de mon père, j'en ai parlé à
22 mon père. Puis je savais pas que j'allais créer un
23 conflit. C'est là qu'il a commencé la violence envers ma
24 maman, mon père envers ma mère. Je trouve ça dur d'en
25 parler parce qu'on admirait tellement le Père Joveneau.

1 Puis juste relater ce genre d'histoire-là, ça me rappelle
2 des mauvais souvenirs que j'ai vécus. Je suis dans le
3 moment où l'événement s'est passé. Puis en ce moment, j'ai
4 tellement peur de mes parents qui sont derrière moi, de les
5 faire fâcher. Je me demande pourquoi il n'y avait pas ce
6 genre de panel-là pour en parler avant. Puis là c'est ben
7 plus tard qu'on en parle.

8 Puis là aujourd'hui, je me sens... mon
9 estime est très basse. Je me sens brisée en dedans de moi.
10 C'est ça que je voulais vous partager, vous parler.

11 Tantôt, ça m'a épeuré quand les autres ont
12 parlé des enfants disparus. Je me rappelle moi aussi j'ai
13 été évacuée vers Blanc-Sablon. Une fois aussi, moi, j'ai
14 été évacuée. J'étais un enfant. J'étais une petite fille.
15 J'ai escorté un autre enfant, puis j'étais jeune dans ce
16 temps-là. Si j'aurais pas été là, qui aurait accompagné
17 l'enfant? Une chance que j'étais là pour l'accompagner.
18 J'avais sept ans dans ce temps-là.

19 Je me rappelle, j'étais partie à Blanc-
20 Sablon. J'étais accompagnée de mon mari. Je voulais aller
21 me recueillir auprès de mon grand-père qui était enterré
22 là. C'est ce que j'ai remarqué. J'ai remarqué trois
23 petites croix qui étaient... j'avais vu le nom de mon frère
24 qui était là.

25 Mais avant, quand on allait là, on n'avait

1 pas ces croix-là. Soudainement, par magie, il y avait
2 trois croix là. Je me demande pourquoi ils nous ont pas
3 invités quand ils ont mis les croix dans le cimetière.
4 C'est ça que je voulais vous parler.

5 Je voudrais vous remercier de m'avoir
6 écoutée.

7 **Me ALAIN ARSENAULT:** Si vous me permettez
8 deux ou trois petites questions? Vous aviez quel âge
9 lorsque le Père Joveneau vous a agressée? De quel âge à
10 quel âge?

11 **Mme THÉRÈSE LALO (par l'intermédiaire d'un**
12 **interprète):** Je devais avoir sept ans, si je me souviens.

13 **Me ALAIN ARSENAULT:** Et ç'a duré combien de
14 temps?

15 **Mme THÉRÈSE LALO (par l'intermédiaire d'un**
16 **interprète):** Oui, j'étais contente quand il partait. Ça
17 m'est arrivé plusieurs fois, puis j'étais contente quand il
18 partait. Il faisait des allers-retours à La Romaine et
19 puis Pakuashipi.

20 **Me ALAIN ARSENAULT:** Est-ce que vous avez
21 parlé souvent des agressions du Père Joveneau contre vous?

22 **Mme THÉRÈSE LALO (par l'intermédiaire d'un**
23 **interprète):** Je pouvais même pas en parler. Il était
24 considéré comme un dieu.

25 **Me ALAIN ARSENAULT:** Quand en avez-vous

1 parlé publiquement? Quand en avez-vous parlé pour la
2 première fois?

3 **Mme THÉRÈSE LALO (par l'intermédiaire d'un**
4 **interprète):** Ça c'est très récent. J'ai commencé à en
5 parler quand ils sont venus à Pakuashipi, les gens de la
6 Commission, en septembre.

7 **Me ALAIN ARSENAULT:** Je vous remercie,
8 Madame.

9 Nous allons passer au troisième témoin et
10 ensuite laisser les commissaires...

11 **Mme THÉRÈSE LALO (par l'intermédiaire d'un**
12 **interprète):** Le dernier message que je voudrais vous
13 véhiculer, j'étais contente quand il était mort. J'ai même
14 pas été saluer.

15 **Me ALAIN ARSENAULT:** Donc, nous allons
16 procéder à l'assermentation de Mme Alice Lalo Tenegan avec
17 une plume.

18 **M. BRYAN ZANDBERG:** Alice, est-ce que vous
19 affirmez solennellement de dire la vérité, toute la vérité
20 et rien que la vérité?

21 **Mme ALICE LALO TENEGAN (par l'intermédiaire**
22 **d'un interprète):** Oui.

23 **M. BRYAN ZANDBERG:** D'accord.

24 **Me ALAIN ARSENAULT:** Madame, vous êtes de la
25 communauté de Pakuashipi également. Vous aviez quelqu'un

1 de votre famille qui s'appelait Alice Mesténapeo Tenegan?

2 **Mme ALICE LALO TENEGAN (par l'intermédiaire**
3 **d'un interprète):** C'était la nièce de mon père.

4 **Me ALAIN ARSENAULT:** C'était ma prochaine
5 question. Qu'est-ce qui est arrivé à la nièce de votre
6 père?

7 **Mme ALICE LALO TENEGAN (par l'intermédiaire**
8 **d'un interprète):** Mon père m'a toujours parlé de cette
9 histoire-là. Je devais avoir 14 ans. Mon père m'a
10 toujours parlé de sa sœur parce qu'ils étaient deux
11 seulement dans sa propre famille et sa tante, elle avait un
12 enfant. Mon père savait pas où aller chercher de l'aide
13 pour pouvoir retrouver sa nièce. Il était démuni.
14 L'histoire que je vous conte là, la fille avait... la nièce
15 de mon père avait 16 ans et puis il y avait d'autres
16 enfants ici qui ont été évacués vers le Centre hospitalier
17 de Québec. Parmi les enfants là, elle, elle n'est jamais
18 revenue. La seule chose que les autres gens nous ont
19 relaté ces événements-là, on lui aurait dit que, « On te
20 ramène dans ta communauté. » Mais personne n'a jamais eu
21 des nouvelles d'elle.

22 La nièce en question, elle a crié auprès de
23 Henriette Peters (ph) de faire passer le message de dire ça
24 à son père. Elle a laissé comme message de dire à
25 Henriette que la fille qui était... quand on l'a amenée, a

1 demandé que son père l'appelle.

2 **Me ALAIN ARSENAULT:** Que le père d'Alice
3 appelle Alice à l'hôpital à Québec, c'est ça?

4 **Mme ALICE LALO TENEGAN (par l'intermédiaire**
5 **d'un interprète):** Oui. C'est Henriette Peters qui a
6 demandé à Alice pour que... Henriette a laissé un message à
7 Alice pour dire que le père à Henriette appelle Henriette à
8 Québec. Là, Henriette les a vus quand ils ont sorti Alice
9 par en arrière. Il y avait deux hommes qui
10 l'accompagnaient. Ils l'ont amenée dans une voiture. Puis
11 Henriette les a vus partir. Mon père m'avait toujours
12 relaté cette histoire-là, qu'il ne savait pas où aller pour
13 chercher de l'aide pour retrouver sa petite nièce.

14 **Me ALAIN ARSENAULT:** Est-ce qu'il y a
15 quelqu'un à l'époque qui a dit à sa famille qu'est-ce qui
16 est arrivé d'elle?

17 **Mme ALICE LALO TENEGAN (par l'intermédiaire**
18 **d'un interprète):** La seule information qu'on a reçue
19 d'elle... la seule chose qu'on nous a dit, qu'elle était
20 morte, mais aucune preuve qu'elle était morte. C'est
21 l'histoire de mon père que je vous conte là.

22 **Me ALAIN ARSENAULT:** Vous voulez raconter
23 cet événement-là pourquoi?

24 **Mme ALICE LALO TENEGAN (par l'intermédiaire**
25 **d'un interprète):** C'est de pouvoir retrouver les autres

1 personnes aussi qui ont été disparues. Je veux pas que les
2 gens pensent qu'ils sont pas importants pour leur famille.
3 Toute personne est importante pour les membres de sa
4 famille.

5 **Me ALAIN ARSENAULT:** Je n'ai pas d'autres
6 questions. Meri.

7 **COMMISSIONER MARION BULLER:** How old was
8 Alice when she was missing?

9 **Mme ALICE LALO TENEGAN (par l'intermédiaire**
10 **d'un interprète):** Elle avait 16 ans.

11 **COMMISSIONER MARION BULLER:** What year was
12 that?

13 **Mme ALICE LALO TENEGAN (par l'intermédiaire**
14 **d'un interprète):** En 1952.

15 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Merci
16 beaucoup, Maître Arsenault, d'avoir travaillé très fort
17 pour faire en sorte que la voix de gens... je suis
18 fatiguée... j'arrive. C'est juste que c'est beaucoup
19 d'émotions, d'avoir ressorti des documents dans des
20 archives, mais surtout aux femmes et aux hommes qui sont
21 ici aujourd'hui, plusieurs générations ici présentes qui
22 parlent à tout le Canada, un silence qui a duré trop
23 longtemps.

24 Que ce soit une violence d'une institution
25 religieuse ou d'une culture de comment on traite un enfant

1 malade autochtone versus un enfant canadien, on peut pas
2 guérir la souffrance. On ne peut pas. Mais on peut et on
3 veut faire en sorte de marcher avec vous pour que ça
4 change. Ça c'est personnel. J'appelle ça un processus de
5 guérison, là. Certains vont le faire par la prière avec un
6 feu sacré, un poème comme matin. Il y a plusieurs façons.

7 Puis cette enquête-là a aussi ce devoir-là
8 de soutenir la guérison.

9 Je vous remercie vraiment infiniment. Vous
10 nous aidez, pas juste la Commission, mais les femmes qui
11 ont écouté, à se départir de ce qu'un prêtre ou une
12 institution a fait ou a déjà fait à nous.

13 Puis je vais terminer juste en disant ça,
14 comment c'était important pour tout le monde qui travaille
15 pour vous accueillir ici, que le monde, quand il est loin,
16 loin, loin, on les oublie souvent, que c'est votre moment,
17 là.

18 Merci. Thank you. (Langue autochtone
19 parlée). Vous êtes vraiment forts.

20 Je vais demander à deux kokum (ph), deux
21 grands-mamans, de venir ici. Marion and Brian.

22 **M. GERVAIS MALLECK:** Avant que les gens se
23 lèvent ici...

24 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Oui.

25 **M. GERVAIS MALLECK:** ...je voudrais... on a

1 apporté deux aînés ici qui voudraient vous partager deux
2 chants (Langue innue parlée). On voulait le faire à
3 l'entrée, mais on pouvait pas. C'était trop. Mais là, il
4 y a deux aînés qui vont venir chanter tantôt, juste pour...

5 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Est-ce qu'on
6 donne les plumes avant ou après le chant?

7 **M. GERVAIS MALLECK:** On peut le faire avant
8 et puis après ça terminer avec... conclure avec vous
9 autres.

10 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Parfait.

11 **M. GERVAIS MALLECK:** (Langue autochtone
12 parlée). Tantôt, je vais inviter Charles et Jérôme à venir
13 jouer du tambour. On va s'installer tranquillement.

14 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Tu peux les
15 installer. La Commissaire en chef me dit tout doucement
16 dans l'oreille, elle dit, « Peux-tu lui dire qu'il a fait
17 un travail remarquable. »

18 **(APPLAUDISSEMENTS)**

19 **M. GERVAIS MALLECK:** Je ne traduirai pas ce
20 que tu viens de me dire, mais je travaille pour cette
21 communauté-là et puis j'aime beaucoup Pakuashipi malgré
22 qu'on est isolé. J'ai toujours dit, quand je suis allé à
23 Pakuashipi, c'est pas à moi de changer les gens de
24 Pakuashipi, c'est à eux-autres de me changer. Puis
25 aujourd'hui je les accompagne et j'en suis très fier d'être

1 ici avec eux-autres.

2 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE:** Wow.

3 **(APPLAUDISSEMENTS)**

4 **M. GERVAIS MALLECK:** Excusez-moi, on peut tu
5 avoir un micro avec pieds pour pouvoir... ou même un
6 support pour tenir le tambour ou si c'est moi qui va le
7 tenir?

8 Là, Charles, tantôt, va aller à Québec
9 auprès au chevet de son petit-fils qui est dans le coma, et
10 puis j'inviterais le monde à prier pour... donnez la force
11 à Charles et à Christine qui vont prendre l'avion tantôt.
12 J'inviterais le monde à prier pour son petit-fils.

13 **M. CHARLES MARK (par l'intermédiaire d'un**
14 **interprète) :** J'aimerais vous offrir cette chanson-là pour
15 les gens d'Uashat et puis mes amis. À chaque événement
16 très important dans la culture Innu, il y avait le
17 macoucham (ph). Le monde se rassemblait autour du tewingan
18 (ph) et on chantait. La chanson parle de quand j'allais au
19 caribou seul et puis à chaque fois que je finissais mon
20 travail, après avoir préparé la viande de caribou, après
21 avoir enlevé la peau, je faisais un... je nettoyait la
22 place par respect pour l'animal et pour me respecter moi
23 aussi en tant que chasseur. Chaque mouvement que je
24 faisais, je le voyais dans la neige, les traces de mes
25 courses en raquettes, où le caribou est tombé. La chanson

1 parle des histoires depuis des années et des années, ces
2 choses-là se passaient et puis c'est avec le tewingan qu'on
3 nous a appris à perpétuer ces traditions-là. Là je vais
4 chanter. C'est ça qu'on faisait avant et après les chasses
5 de caribou, après les macoucham. On chantait le
6 tewingan... on jouait le tewingan.

7 **(CHANTS ET TAMBOURS PAR LA FAMILLE AUX COMMISSAIRES)**

8 **(REMISE DE CADEAUX)**

9 **M. GERVAIS MALLECK:** Maintenant j'inviterais
10 Jérôme Mesténapeco à venir offrir une chanson aux gens de la
11 Commission et les gens d'Uashat.

12 **M. JÉRÔME MESTÉNAPEO (par l'intermédiaire**
13 **d'un interprète) :** Là maintenant je vais jouer du tewingan.
14 Mon père, quand il est parti de La Romaine, il avait son
15 tambour avec lui. Il a puisé sa force avec le tewingan.
16 Puis ce qu'il faisait aussi, il guidait des cérémonies
17 pendant son retour. Il faisait des *sweat lodges* aussi. Là
18 je vais jouer pour vous.

19 **(CHANT ET TAMBOURS PAR LA FAMILLE AUX COMMISSAIRES)**

20 **M. JÉRÔME MESTÉNAPEO:** (Langue autochtone
21 parlée). Merci.

22 **--- Pièces (code: P01P07P0202)**

23 **Pièce 1:** « Night letter » adressée à l'Abbé H. Allen,
24 directeur du Service Social Saguenay de la
25 part d'Alexis Joveneau, missionnaire O.M.I.

- 1 **Pièce 2:** Lettre de réponse du 6 mai 1963 du Service
2 Social du Saguenay au Rév. Père Alex
3 Joveneau
- 4 **Pièce 3:** Lettre du 26 juillet 1963 au Rev. Father H.
5 Allen de la part de Patrice Maurice, Jr.
- 6 **Pièce 4:** Mémoire « Ka Atanakaniht : La déportation
7 des Innus de Pakuashipi (Saint Augustin) »
8 par Laurent Jérôme, apparu dans la revue
9 *Recherches amérindiennes au Québec*, volume
10 41, numéro 2-3 2011, pp 175-184
- 11 **Pièce 5:** **** ORDONNANCE DE NON PUBLICATION ****
12 Copie de la documentation médicale demandée
13 par Mme Christine Lalo à propos de Chantale
14 Mark, requête datée du 03-10-2014
- 15 **M. LOUIS GEORGE FONTAINE:** (Langue
16 autochtone parlée). Alors, il y avait une activité qui
17 était prévue. C'est le lancer des lanternes en hommage des
18 personnes qui ont été déplacées ou qui sont morts dans les
19 hôpitaux sans aucune information qui a été donnée à leur
20 communauté. Alors c'est une activité qui a été prévue ce
21 soir, mais les lanternes vont être remises aux gens de la
22 communauté qui sont ici de Pakuashipi. Eux, ils vont faire
23 leur activité dans leur communauté au printemps parce que
24 ce soir, il y a du vent qui a été prévu. Alors l'activité
25 va être un peu dérangée à cause de ça. Alors, ç'a été

1 remis.

2 Alors ne pas oublier ce soir, souper, c'est
3 là qu'on va remettre leurs lanternes pour (Langue
4 autochtone parlée).

5 Il ne faut pas oublier aussi, demain, il y a
6 l'activité du feu sacré à 8h00 en face de la Maison de la
7 famille pour toutes les personnes. Vous êtes tous invités
8 pour commencer la journée de demain, la troisième journée.

9 Alors, ne pas oublier aussi qu'on avait des
10 cadeaux. C'est des gens qui veulent remettre des dons à la
11 Commission, l'Enquête nationale. Alors vous pouvez les
12 amener ici et ces dons-là vont être enregistrés pour
13 remettre aux gens, qui vont être remis à d'autres places où
14 la Commission va être présente. Alors vous avez encore
15 jusqu'à vendredi pour remettre vos dons. Alors ça va être
16 très apprécié.

17 Un message bien important, je pense, pour
18 l'environnement. Quand vous prenez une bouteille d'eau,
19 alors essayez de marquer votre nom parce qu'il y a beaucoup
20 de bouteilles qui sont à moitié vides ou à moitié pleines,
21 tout dépend comment on veut le prendre. Alors ça va être
22 bien important dans les prochaines journées de marquer
23 votre nom dans les bouteilles d'eau pour pas gaspiller
24 aussi.

25 Il y a toujours des navettes d'autobus, pour

1 les personnes qui sont en ville ou qui veulent aller à
2 Sept-Îles ou venir à Malio, à toutes les demi-heures. Il y
3 a toujours une navette qui va être présente, que le service
4 va être en opération demain jusqu'à la fin de la Commission
5 d'enquête.

6 Merci. Bon appétit. Merci aux gens, au
7 caméraman. Comme d'habitude, beau travail, les
8 techniciens.

9 --- L'audience est levée à 17h16
10

11

12

13

14

15

16

17

18

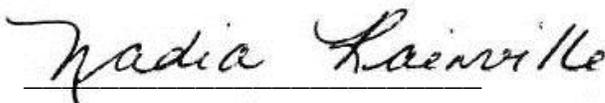
CERTIFICAT DE TRANSCRIPTION

19

20 Je, Nadia Rainville, certifie que la présente est une
21 transcription véritable et conforme à l'enregistrement
22 numérique fourni de la présente audience.

23

24



25

Nadia Rainville

26

2 mars, 2018

